

L'Étranger sur la place du village

Juliette Lucarain
Axelle Vandenbroucke

Enoncé théorique de Master en Architecture
EPFL - ENAC - SAR
groupe de suivi
Luca Pattaroni, Luca Ortelli, Sibylle Kössler

Lausanne, janvier 2018

AVANT-PROPOS

Depuis le début des années 2010, et particulièrement depuis 2015, le terme de *crise migratoire* définit la mobilité autour de la Méditerranée. Le retentissement médiatique qui accompagne les événements s'infiltré dans notre quotidien. Chaque jour des articles sont publiés dans la presse, le monde politique est agité, et diverses organisations non gouvernementales alarment sur les conditions de vie des requérants d'asile. La crise ne se cantonne pas à de lointaines régions mais parvient jusqu'à nos villes et questionne le devoir d'accueil de chacun. En Europe, cet accueil fait l'objet d'un projet. L'hospitalité y est construite et pose la question de la mise en relation des individus, locaux et nouveaux venus, dans les structures proposées.

L'afflux de migrants aux portes de l'Europe pèse sur ses pays limitrophes. Si la Grèce était jusqu'en 2016 l'accès principal au Vieux Continent, l'Italie reprend ce rôle une fois la route des Balkans fermée. Au premier rang de l'accueil, et recevant peu d'aide de l'Europe, le pays connaît de grandes difficultés à gérer l'affluence. Beaucoup de mesures théoriques ne sont pas appliquées par manque de moyens. Les centres d'urgence débordent et l'aide nécessaire à l'intégration dans un second temps n'est souvent pas dispensée.

Cependant une petite partie du système d'accueil composée d'un réseau de communes assure une hospitalité intégrée. La presse leur réserve une place importante et certains villages isolés de Calabre sont plébiscités pour leur modèle de réception. Ils font partie du système de protection des requérants d'asile et des réfugiés (SPRAR), le programme de second accueil du Ministère de l'Intérieur. Dans l'attente de l'examen de leur demande d'asile, les requérants se retrouvent souvent désœuvrés et errent physiquement et socialement dans les limbes. L'application des mesures d'intégration prend toute son importance dans ce laps de temps et les communes jouent le rôle d'incubateur. L'hospitalité dont font preuve ces villages implique la mise à disposition et le partage de lieux. La réunion des deux communautés suppose également une rencontre des habitudes et des rythmes de vie. Etant donnée l'interaction réciproque entre les individus et les environnements (Rapoport, 2003), nous questionnons ici l'influence de l'environnement bâti sur le succès de l'intégration. Quel peut être le rôle et comment est utilisée l'architecture dans le projet d'accueil ?

Notre étude est rattachée à trois villages de Calabre : Riace, Acquaformosa et Sant' Alessio in Aspromonte. Si l'accueil qui y est proposé n'est pas symptomatique de l'ensemble du système italien voire européen, il soulève des questions d'un ordre plus général et permet de penser un cas global dans la mise en relation des individus.

Différents sources ont éclairé notre recherche. De nombreux articles de presse et des reportages divers ont permis une première approche du sujet. Nous avons complété ces informations éparses avec les statistiques et rapports émis

par les organisations internationales comme le Haut-Commissariat pour les réfugiés ou l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés. La diversité des textes nous a permis de balancer les différents points de vue politiques et sociaux sur les événements. Dans le même temps, des essais théoriques du domaine de la sociologie et de l'anthropologie sur le déracinement, l'exil et l'hospitalité, permettent de compléter le portrait des acteurs et leur rapport à l'espace. Ce premier travail de lecture nous a conduites au choix et à l'analyse des villages cités plus haut. Nous avons collecté des informations sur les communes à travers de nombreuses sources et contacts sur place, nécessaires à la compréhension des interactions sociales et à l'étude de l'environnement bâti.

Le système d'accueil italien nous est d'abord apparu avec symétrie, en comparant, séparant et recoupant les informations des deux communautés, celle des nouveaux venus et celle de la population locale. Cette forme naïve de confrontation de deux groupes, en suivant comme fil conducteur les villages de Calabre, nous a ensuite permis de dresser un constat général de la situation et de développer un plan pour la lecture de notre énoncé.

Le texte se développe selon un parcours allant du global vers le local, mais aussi des structures les plus abstraites aux structures concrètes, suivant ainsi une progression similaire à celle que nous avons menée au cours de nos recherches. L'énoncé décrit et analyse le projet d'accueil des villages calabrais. Au fil des chapitres se dessinent les différents éléments participant à son élaboration et touchant divers domaines. C'est l'ensemble de ces champs de recherche qui permet d'appréhender l'environnement bâti. Chaque partie développe une métaphore structurelle : l'hyperspa-

tialité, la représentation de soi dans l'espace, les structures administratives, la construction théorique de l'accueil, les seuils d'intimité et le contexte architectural.

L'exercice de l'énoncé est abordé ici comme partie intégrante du projet de master. L'ensemble de la recherche participe au processus de réflexion qui amorce le projet d'architecture.

-I-

HYPERSPATIALITÉ

11

-II-

PROJECTION DE SOI

21

-III-

STRUCTURES ADMINISTRATIVES

33

-IV-

INITIATIVES COMMUNALES

45

-V-

PALIER D'INTIMITÉ

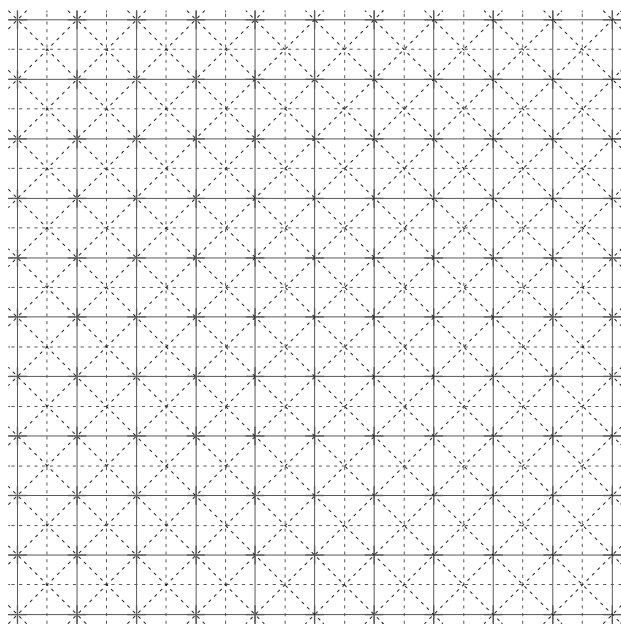
59

-VI-

ENVIRONNEMENT BÂTI

71

-|-



-|-

HYPERSPATIALITÉ

ESPACE DE L'INFORMATION

L'*hyperspatialité* est la systématisation du principe de connexion d'une réalité spatiale à d'autres. (Lévy, 2013). Cette connectivité globalement répandue transforme aujourd'hui notre rapport au monde. Si le développement des transports permet de voyager facilement et à moindre frais aux quatre coins de la planète, les communications semblent démultiplier encore ces possibilités. Le bout du monde est à portée de notre index. Nous pouvons tout savoir d'un lieu sans y avoir posé le pied. La quantité d'informations à disposition questionne notre rapport à l'espace. Est-il encore nécessaire d'arpenter et d'expérimenter un lieu pour le connaître ? Par le biais des nouvelles communications, d'internet et des réseaux sociaux, les distances réelles s'amointrissent. Le lointain se rapproche : une situation dans un lieu donné se diffuse quasiment instantanément dans une autre partie du monde. Via les médias ou les réseaux sociaux, les événements de la crise migratoire méditerranéenne nous parviennent aussitôt.

« *L'union européenne survivra-t-elle à la crise migratoire ?* »

Radio France Inter, mars 2016

« *Le nombre de migrants pourrait tripler d'ici 2100* »

24h, décembre 2017

« *Terrorisme, immigration et frontières* »

Les 4 vérités, mai 2017

« *C'est l'histoire de Sari, syrien de 27ans parti tenter le voyage de la mort* »

Télérama, septembre 2015

« *Méditerranée : l'effroyable récit de l'unique migrant survivant d'un naufrage* »

L'Express, mars 2017

« *Qui était Aylan Kurdi, le petit syrien retrouvé mort sur une plage de Turquie ?* »

France TV, septembre 2015

VISION ORIENTÉE

Grâce aux photos, aux vidéos et aux articles rédigés dans la presse, une *réalité* est transmise. Il faut cependant retenir que cette réalité est mise en lumière sous un angle choisi. Les médias et autres sources d'information agissent comme des filtres entre le terrain et nous, entre le lointain et le proche. Les récits migratoires nous sont donnés à voir à travers les yeux de journalistes ou d'organisations internationales, dont la vision est orientée par des convictions politiques ou sociales. De même, les images sont cadrées et légendées et guident notre regard. Les informations instantanées auxquelles nous sommes exposés chaque jour sont donc à prendre avec un certain recul afin de trouver un regard neutre entre les lignes des articles et au-delà du cadrage des images.

PERSONNIFICATION DE L'INFORMATION

Parmi les informations diffusées, de nombreuses sources choisissent de personnifier les situations. Des récits personnels et anecdotiques illustrent des faits plus généraux. C'est ainsi que les médias européens ont érigé un enfant syrien mort sur les plages turques en symbole de la crise migratoire. Des visages et des noms deviennent représentants pour tant d'autres. Cette approche crée des liens de familiarité et une certaine émotion qui contribuent davantage à réduire les distances.

BONNES HISTOIRES, BONNE PRESSE

Nous parvenons en grande partie des faits alarmants et de sombres récits, ou au contraire, des gros titres louangeurs, qui évoquent les histoires positives d'intégration de migrants à la société. C'est ainsi que se sont fait connaître quelques villages de Calabre, reconnus pour leur système

« *Riace : The italian village abandoned by locals, adopted by migrants* »
BBC News, septembre 2016

« *Riace, village modèle de l'accueil des réfugiés* »
Courrier International, juillet 2016

« *À Alessandria, un rucher urbain géré par des demandeurs d'asile et des citoyens* »
SPRAR, 2017

« *Changer les vues sur la ville. Le laboratoire de journalisme des réfugiés est né à Bologne* »
SPRAR, 2017

d'accueil. C'est le cas de Riace, dont le modèle est plébiscité.

La popularité de Riace est incarnée par Domenico Lucano, maire du village, élu à la quarantième place du classement mondial des personnalités les plus influentes de l'année par le magazine *Fortune* en 2016 (Candito, 2016). La commune de 2'300 habitants est ainsi projetée dans une sphère médiatique mondiale. De nombreux villageois ou migrants sont régulièrement interviewés et personnifient la réussite de l'intégration. Leur vie quotidienne est mise en récit dans des reportages, et leurs visages deviennent ceux de personnalités marquantes. C'est le cas de Bahrán, réfugié kurde et menuisier du village, ou de Sara, réfugiée afghane et employée dans un commerce de broderies artisanales. Des personnalités comme Rafaelli, éternel habitant de Riace, se retrouvent également au fil des recherches dans plusieurs articles ou reportages.

D'autres villages calabrais qui s'investissent dans l'accueil des réfugiés profitent également de l'attention de la presse locale et internationale. Ainsi le système de protection pour les requérants d'asile et réfugiés (SPRAR), organe du Ministère de l'Intérieur dont font partie les villages de Riace, Acquaformosa et Sant' Alessio in Aspromonte, met en avant sur son propre site les *bonnes histoires* qui font la *bonne presse*.

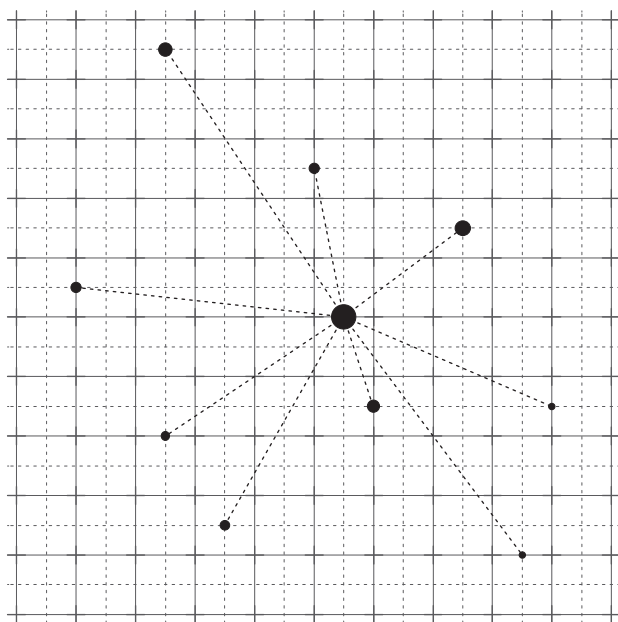
CONSTRUCTION DE L'IMAGE DU MIGRANT

Ces bonnes histoires et leur diffusion participent pleinement à la construction de l'image du migrant dans l'opinion publique. Les villages se font eux-mêmes les promoteurs de leur système d'accueil. Des panneaux à l'entrée de

la commune annonce *Paese dell'accoglienza*. Ils sont visibles par les passants mais sont destinés à un public beaucoup plus large. L'installation sur place de ces panneaux a un retentissement international. Ils servent à communiquer au monde, par le biais de journalistes, de reporters et de photographes, leur volonté d'être des exemples en matière d'hospitalité dans le sud de l'Italie.

La *crise migratoire* est omniprésente dans les informations qui nous parviennent chaque jour, instantanément et massivement. La vitesse et le mode de diffusion de l'information contribue à réduire la distance physique entre la crise et notre lieu de vie. Pourtant, en adoptant le plus souvent une approche humanitaire, les médias construisent une image binaire des migrants. Les nouveaux venus sont en effet régulièrement présentés comme une menace, ou au contraire comme des victimes. Dans les deux cas est instaurée une différence et une distance entre *nous* et *eux*, influençant directement notre reconnaissance de l'autre et notre façon de partager l'espace avec lui.

-||-



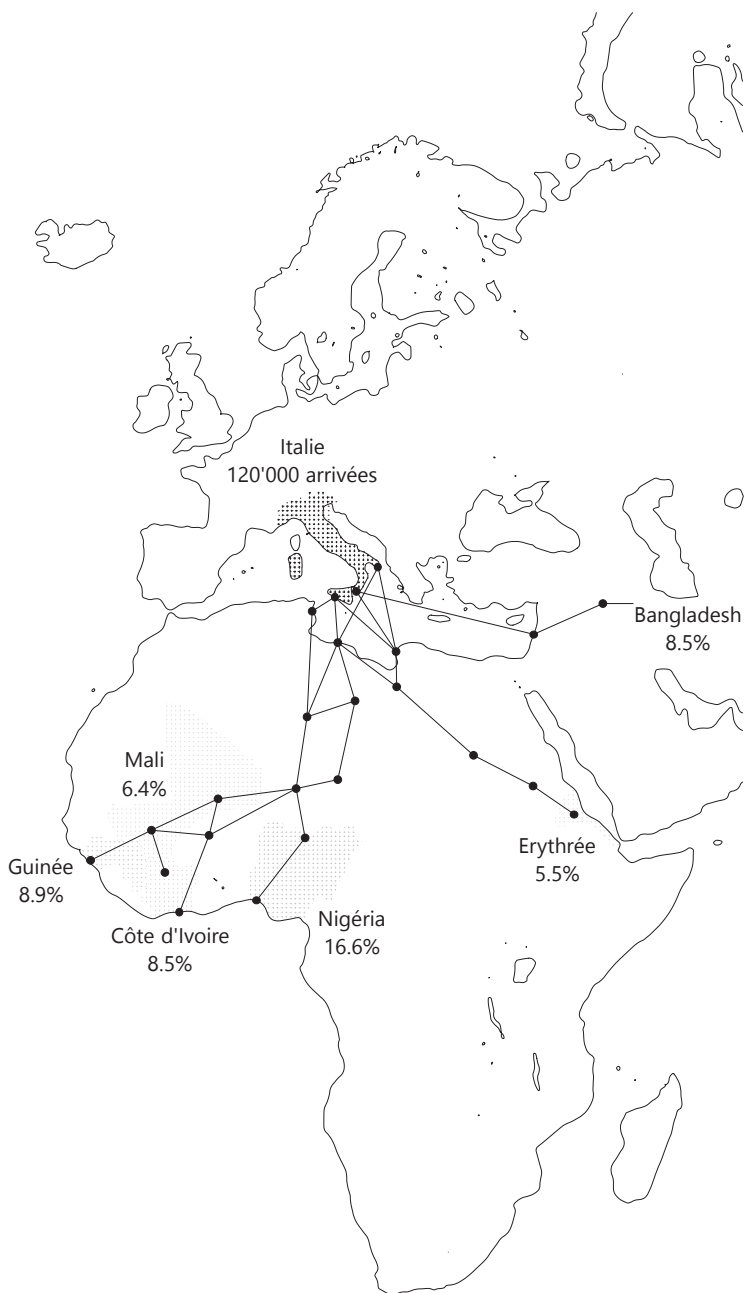
-II-

PROJECTION DE SOI CONCEPTION DU TERRITOIRE

Les médias diffusent une image des migrants, tantôt positive, tantôt négative, grâce aux anecdotes et aux témoignages qui ponctuent les articles de journaux et les reportages. Cependant d'autres sources contribuent à construire le profil des migrants, à la fois par la statistique, la terminologie, et la sociologie.

STATISTIQUES

Il s'agit tout d'abord de statistiques et rapports nationaux, européens et mondiaux. Ces sources sont facilement accessibles et régulièrement citées. Les médias importent des bribes d'information souvent sans contextualisation pour éclairer leurs articles de chiffres accrocheurs. Mais leur lecture requiert un intérêt plus poussé pour les événements. Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), l'Organisation Internationale pour les Migrations (IOM) ou les bureaux nationaux de statistiques mettent à disposition de nombreuses informations chiffrées à propos des migrants, de leurs pays d'origine, leurs âges, leurs genres, leurs activités. Les rapports et statistiques sont à considérer avec prudence. En effet, les graphiques et les



chiffres dépeignent des périodes de temps variables et des lieux différents. De plus, les tendances politiques et migratoires évoluent rapidement, alors que les procédures de demande d'asile s'étirent dans le temps. Il est alors complexe de comparer l'évolution d'année en année ou de rapprocher des phénomènes de migration dans des lieux distincts. Cependant, et malgré la diversité des individus, l'étude des différents rapports permet de dégager les tendances migratoires en Italie au cours des deux dernières années. C'est donc avec précaution que le pronom *ils* est ici utilisé.

PORTRAIT DU MIGRANT

En 2017, ce sont près de 120'000 migrants qui débarquent sur les côtes italiennes. La majorité d'entre eux proviennent d'Afrique subsaharienne. Les principaux pays d'origine, selon le UNHCR, sont le Nigéria, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Bangladesh, le Mali et l'Erythrée. Il s'agit principalement de jeunes hommes voyageant seuls : près de la moitié ont moins de 21 ans. Leur niveau d'éducation est globalement peu élevé, un quart ne s'est jamais rendu à l'école, le reste a suivi l'école primaire voire secondaire. Les raisons qui les poussent à quitter leur pays sont principalement les guerres, les violences et les persécutions qu'ils y subissent. La plupart d'entre eux (60 %) avaient un emploi avant leur départ, dans les domaines du commerce et de la vente, de l'industrie ou de l'agriculture. Malgré les risques pris pour venir en Europe, 60 % des migrants n'obtiennent pas le statut de réfugié au terme de la procédure de demande d'asile. Ils sont des requérants d'asile considérés comme des migrants économiques et risquent le renvoi dans leur pays d'origine.

< Routes et pays d'origine des migrants arrivés par la mer en Italie, 2017

Ces sources officielles contiennent également les définitions des différents termes régulièrement utilisés par les médias pour définir les nouveaux venus. Migrants, réfugiés, requérants d'asile, immigrés, exilés (voir terminologie) semblent être employés sans distinction, et débouchent sur un amalgame dans l'utilisation quotidienne de ces mots. Les organisations internationales tentent de distinguer les migrations forcées des migrations volontaires. Ces termes sont importants dans la mesure où ils définissent les chances de se voir accorder ou non une demande d'asile. Un réfugié fuit un conflit et reçoit l'asile presque systématiquement, au contraire d'un migrant économique, qui voyage pour trouver du travail. Les définitions supposées claires laissent cependant place à l'interprétation, et les différentes administrations en charge de l'accueil doivent déterminer sur place la nature de la migration. La limite entre départ forcé et volontaire est poreuse et difficile à tracer (Wihtol de Wenden, 2016). L'ambiguïté marque donc l'utilisation de ces termes dans les sphères étatiques.

ESSAIS THÉORIQUES

Ces informations factuelles sont à enrichir d'essais théoriques dans le domaine des sciences sociales. Le travail d'anthropologues et de sociologues sur les questions d'exil et de déracinement peut être rapporté aux événements de la crise migratoire par une méthode reconstructive et ouvrir une autre dimension de la recherche. Ces essais théoriques englobent de nouveau une multiplicité de personnes, et chaque individu réagit différemment, mais ils apportent une couche de compréhension riche et nécessaire pour penser le vécu du migrant et sa façon de se projeter dans l'espace et le temps.

L'espace et le temps s'étirent et se resserrent autour du migrant le long de son parcours. Des moments d'attente succèdent aux fuites en avant, dans des espaces toujours changeants. L'arrivée sur le sol italien est un moment de dilatation temporelle. Les migrants sont désœuvrés, dans des centres où ils devraient préparer leur intégration. Ils se retrouvent dans les limbes, physiquement et socialement. Une période de six mois leur est accordée, à la suite de laquelle, selon le statut légal obtenu, ils sont rejetés du territoire ou jugés responsables et autonomes et doivent quitter le centre.

DÉRACINEMENT

La migration, qu'elle soit volontaire ou forcée, provoque une rupture dans la vie du migrant. Le moment du départ est placé sous le signe de l'espoir d'une vie meilleure : vivre dans un lieu sûr, trouver du travail, s'épanouir. Le migrant s'engage envers lui-même à réussir. Quitter la région natale marque une rupture avec le passé, un déracinement, car jamais il ne pourra la retrouver telle qu'il l'a laissée derrière lui (Jankélévitch, 1974). Il s'engage également à réussir envers sa famille et ses proches, qui mettent en lui leurs espoirs, et l'aident à partir parfois financièrement ou grâce à leur réseau de connaissances. Ce poids peut être vécu comme une forme de pression, qui pousse à la culpabilité du migrant si la réussite tarde à se faire sentir. D'un autre côté, cette promesse d'une vie meilleure le porte dans son périple.

Le voyage dure en général plus de six mois, en prenant en compte des moments de forte intensité et d'autres d'attente dilatée. Les migrants traversent plusieurs pays pour rejoindre la Libye ou la Tunisie, d'où ils embarquent pour

atteindre le sud de l'Italie par la mer. Ils visent l'Europe comme destination, principalement l'Allemagne, la France ou le Royaume-Uni (IOM, 2016). Cependant, dès leur arrivée en Italie, une partie d'entre eux décident d'y rester plutôt que de continuer leur chemin.

DE L'ÉMIGRATION À L'IMMIGRATION

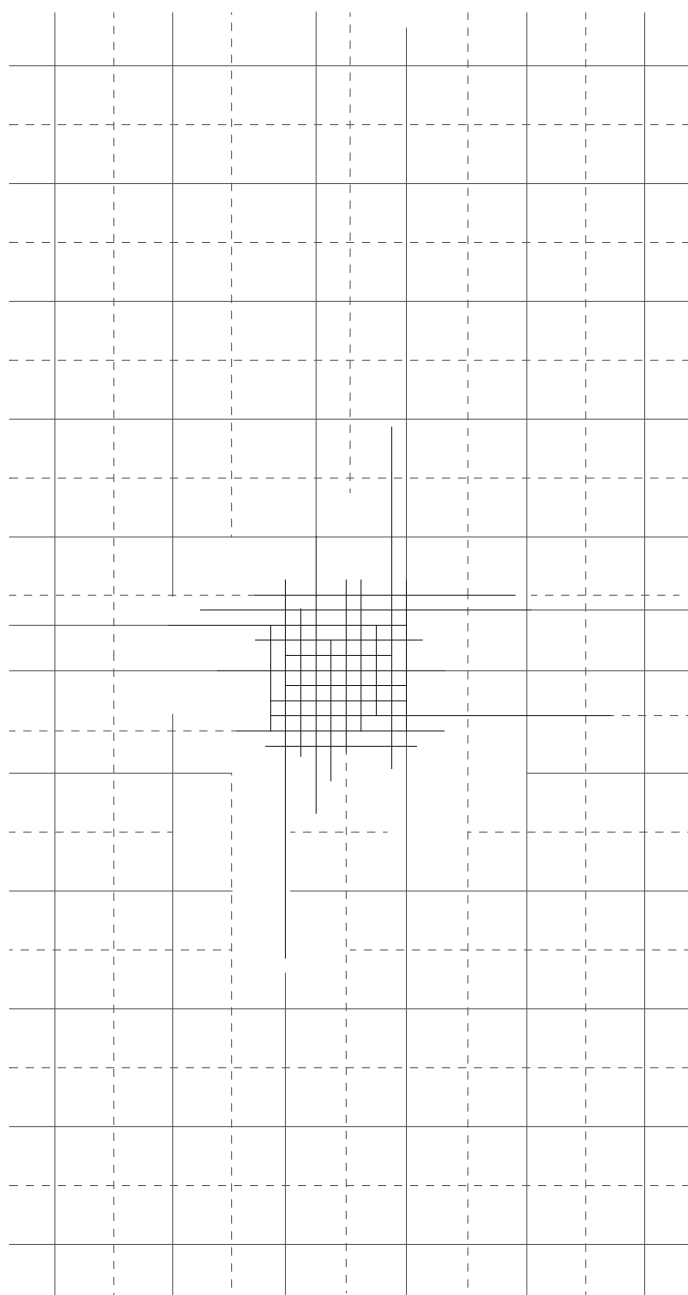
Les migrants arrivent dans une région du monde qui a une culture et un rapport spécifique à la migration. L'Italie est traditionnellement marquée par l'émigration. De nombreux départs ont suivis les débuts de l'industrialisation (Capo, 2008). La force de travail italienne a quitté le territoire pour l'étranger, vers les pays européens dans des stades avancés d'industrialisation, ainsi que vers l'Amérique du Sud et les États Unis. Aujourd'hui, la diaspora italienne est présente dans le monde entier. Ce rapport au mouvement influence la perception des Italiens de leur propre sol (Oberti, 2008). L'Italie n'est pas assimilée à une terre d'installation, comme pourrait l'être les États-Unis, le Canada ou l'Australie dont l'immigration fait partie intégrante de l'identité. Les dernières décennies marquent un changement radical qui fait aujourd'hui de l'Italie l'un des principaux pays d'immigration en Europe, après avoir été pendant plus d'un siècle un pays d'émigration (Oberti 2008). Ce changement de paradigme provoque parfois une indifférence ou une appréhension des locaux envers les nouveaux venus. Ceux-ci vivent alors pleinement la condition de l'exilé : le sentiment de mise à l'écart et de non-conformité au groupe renforce leur solitude (Said, 2008) et la difficulté de s'intégrer à une nouvelle société.

Les habitants des villages de Calabre ne sont pour autant pas étrangers au fait d'être exilé : nombreux sont ceux qui

sont partis au Nord du pays ou à l'étranger pour revenir quelques années ou décennies plus tard. C'est en effet un profil que l'on retrouve chez des personnes très impliquées dans l'accueil des migrants et dans la culture locale. Le maire de Riace, Domenico Lucano, a par exemple vécu à Turin et à Rome, avant de revenir en Calabre et de s'établir dans la commune (Dell'Arti, 2016). Les villages ne sont ainsi pas autant isolés qu'ils semblent l'être : reliés à un réseau de connaissances et de contacts élargis, les familles sont dispersées dans plusieurs villes ou régions d'Italie, voir au-delà des frontières. Cette mise en abyme entre le villageois ayant fait l'expérience de la migration par lui-même ou à travers des membres de sa famille et les migrants qui s'installent dans le village semble susciter une spontanéité dans l'accueil.

RAPPORT AU MOUVEMENT

D'une certaine façon, un rapport personnel au mouvement ou une histoire communale marquée par l'accueil facilite l'approche de l'autre. Tout comme les *bonnes histoires* font la *bonne presse*, les villageois paraissent plus enclins à recevoir si un antécédent d'accueil a prouvé le succès possible de l'opération. À Riace, quelques familles kurdes se sont intégrées à la communauté, après avoir reçu l'hospitalité au village suite au naufrage de leur bateau en 1998 (Aiello, Catella 2016). À Sant' Alessio in Aspromonte, des familles roumaines ont trouvé refuge au village et y sont restées depuis (Cittalia Fondazione Anci Ricerche, 2017). Ces exemples, anecdotiques parfois, font partie de l'histoire du village et permettent de diminuer l'appréhension envers l'étranger. L'exemple d'Acquaformosa remonte plus loin dans le temps. Une communauté albanaise s'est installée depuis 500 ans et parle encore aujourd'hui un dialecte



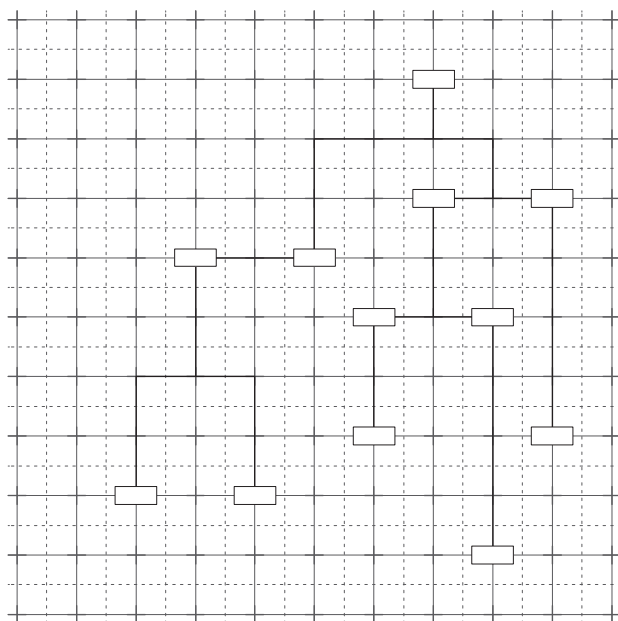
teinté d'italien, qui inscrit un lien fort aux origines et instaure une tradition du vivre ensemble au village (Pennec, 2015).

Les migrants et les villageois présentent des schémas de projection de soi dans l'espace que l'on peut assimiler à des trames. Ces trames sont constituées des territoires vécus physiquement, de ceux qui accueillent les proches, et de ceux fantasmés pour l'avenir. Ces lieux plus ou moins concrets sont des parties constitutives du *soi*, présent ici et aujourd'hui. La cohésion de soi dépend de la balance de ces parties (Breviglieri, 2010). Un attachement trop fort au passé reflète peu d'investissement dans le présent et met en péril le fragile équilibre.

Le migrant présente une trame internationale, du fait de son voyage et de ses attaches transcontinentales qui dispersent des parties de son histoire. Il est en contact avec un entourage plus ou moins éloigné par le biais des réseaux de télécommunication. De plus, il dépend d'un système de soutien d'ordre national ou international. Le village, au contraire, présente une trame ultra-locale, liée à des lieux de proximité immédiate où prédomine des relations primaires. Cependant, l'histoire de la commune suppose également une diffusion de ses éléments constitutifs par les émigrations d'une partie des villageois. L'arrivée des requérants d'asile produit la superposition ou la rencontre de ces deux trames. Et cette rencontre attire à son tour une attention médiatique généralisée. Les villages se transforment en lieu de haute intensité et d'*hyper-scalarité* (Lussault 2017).

< Rencontre des trames internationale et ultra-locale

-III-



-III-

STRUCTURES ADMINISTRATIVES L'ACCUEIL SUR PAPIER

MODÈLE THÉORIQUE

Plusieurs conventions et accords fixent des principes et des droits fondamentaux, allant de la Déclaration universelle des droits de l'Homme au droit étatique propre à chaque pays, et règlent les questions liées aux conditions d'asile des réfugiés. Ces traités définissent un vocabulaire de la migration, qui permet de définir le statut d'un requérant d'asile, de décider s'il peut être considéré comme un réfugié ou non, et recevoir ainsi la protection qui lui est nécessaire.

Premièrement, l'article 14 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, ratifiée par les États membres de l'ONU en 1948, déclare :

« Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays » (Article 14.1).

Ceci permet d'accorder une protection humanitaire à un grand nombre de requérants d'asile, sans pour autant qu'ils bénéficient du statut de réfugié, qui est plus particulier. La convention de Genève de 1951 définit ce terme :

« Qui, par suite d'événements survenus avant le 1er janvier 1951 et craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner ». (Article 1, A. 2).

Le protocole qui suivit en 1967 supprime les mentions géographiques et temporelles, permettant d'appliquer la motion en tout temps et en tout lieu. Les personnes bénéficiant du statut de réfugié sont donc principalement des réfugiés politiques, fuyant des pays en conflit. La plupart des migrants n'apporte pas de preuves suffisantes à déterminer s'ils ont été ou sont persécutés dans leur pays d'origine et sont catalogués comme *migrant économique* venus chercher du travail en Europe. Ils peuvent toutefois profiter d'un statut de protection, qui leur accorde un permis de séjour limité ou provisoire dans leur pays d'accueil.

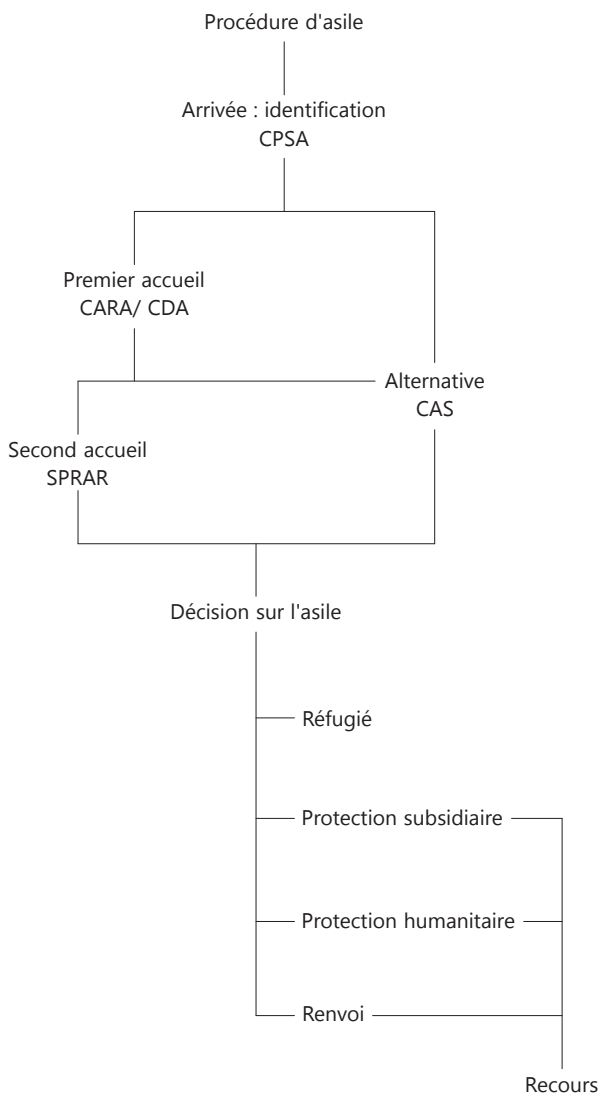
Enfin, en Europe, les accords de Dublin précisent que les requérants d'asile doivent faire leur demande dans le premier pays européen traversé. L'Italie, par sa position géographique, se trouve en première ligne d'arrivée de migrants et réfugiés qui prennent la mer en Libye ou en Tunisie. Elle est donc responsable de traiter les demandes des quelques 120'000 personnes débarquées sur ses côtes en 2017, selon la loi sur l'asile propre au droit italien.

HOSPITALITÉ PUBLIQUE

La politique d'accueil en Italie, gérée par le Ministère de l'Intérieur, est représentative de l'hospitalité *publique* ou *institutionnelle* (Agier, 2016). Elle implique une relation entre un hôte, qui accueille dans son lieu de vie sans nécessairement attendre un geste en retour, et un étranger. L'hospitalité publique règle la relation entre l'hôte (l'Etat) et le migrant de manière hiérarchique et anonyme, en fichant les nouveaux venus, à la fois pour créer un dossier pour la demande d'asile, mais aussi pour contrôler quelles sont les personnes arrivées sur le territoire et trouver un lieu pour les loger. Les individus sont considérés comme une masse d'informations à traiter. C'est en effet une commission au sein du gouvernement qui fixe les règles en termes de conditions d'accueil, de procédure d'asile et de délais d'attente maximaux.

PARADIGME SÉCURITAIRE

La mise en place de directives et de procédures est nécessaire pour la gestion du flux des migrants, mais elle va de pair avec une appréhension latente dans l'opinion publique (Rayner, 2009). L'ampleur du phénomène et les termes relayés par la presse suscitent une certaine inquiétude envers les nouveaux venus. Dans les villes et aux frontières avec les pays européens, nombreux sont les requérants d'asile sans domicile fixe ou qui occupent des maisons abandonnées. Les migrants sont assimilés aux marginaux des sociétés européennes et sont associés à des images comme le vagabondage ou l'oisiveté (Legros, 2013). Ces images négatives justifient le recours à des politiques sécuritaires. Les pouvoirs publics emploient alors des techniques de contrôle spatial et l'insertion prend un caractère disciplinaire : certains centres d'accueil deviennent presque carcéraux, en-



tourés de grilles (Pattaroni, Pedrazzini 2010).

L'appréhension, même si elle est répandue en Europe, n'est toutefois pas une réaction systématique. De plus, la fréquentation quotidienne entre les nouveaux venus et la population locale aide à dépasser les préjugés. C'est par le côtoiement journalier que l'étranger est transformé en hôte, lorsqu'une certaine hospitalité est mise en place.

SYSTÈME ITALIEN

Le système d'accueil italien n'est pas prévu pour recevoir autant de personnes dans une période si courte, et il manque de moyens et de temps pour mettre en place des centres plus efficaces ou plus grands. Ainsi, de nombreuses concessions sont faites sur les règlements écrits, et leur application dépend des ressources à disposition. Les espaces dévolus à chaque individu se rétrécissent (les centres accueillent plus de migrants qu'ils n'ont de places) et le temps nécessaire pour traiter les documents, les formulaires et les informations s'allonge.

Plusieurs étapes dirigent le migrant ou le réfugié à travers sa demande d'asile. Premièrement, il est accueilli dans un centre de premier secours et d'accueil (CPSA), situé dans les zones principales d'arrivées (à Lampedusa, en Sicile et dans les Pouilles) qui fournit les besoins d'urgence nécessaires (un abri, de la nourriture et des soins). Il y est formellement identifié et ses empreintes sont enregistrées dans un délai de 48 heures, parfois plus lorsque l'afflux d'arrivées est important (ASGI, 2016). Le requérant d'asile est ensuite conduit dans un centre régional de premier accueil

(CDA ou CARA), qui dispense le même type de prestations que les centres de premier secours. C'est là que le migrant peut déposer sa demande d'asile, et devrait ensuite intégrer un centre de second accueil, une fois l'entretien passé. Les CDA ou les CARA sont de grands centres isolés, souvent surpeuplés, dirigés par différentes instances, publiques, privées ou locales, parfois sous forme de consortium. Le migrant devrait y rester entre sept et trente jours, mais l'attente y est parfois de deux ans (OSAR, 2016).

SPRAR

Le système de protection des requérants d'asile et des réfugiés (SPRAR) fait office de seconde ligne d'accueil et d'intégration. Ce système d'accueil se présente sous plusieurs formes : des petits centres (dévolus principalement aux personnes vulnérables), des établissements d'éducatons (pour les mineurs) ou des appartements (la forme la plus répandue, pour des familles, des mères avec enfants ou des personnes qui cohabitent). La structure est gérée par une association ou une coopérative par mandats de trois ans, qui s'assure d'apporter aux requérants d'asile un logement, des cours d'italien, d'alphabétisation et de droits civiques, un soutien psychologique, un suivi médical et une aide à la recherche d'emploi (OSAR, 2016).

Des coopératives sont formées au sein de petits villages comme Riace, Sant' Alessio in Aspromonte ou Acquafornosa, chapeautées par le Ministère de l'Intérieur, qui administre le système en général, prescrivant les démarches à suivre pour accueillir les requérants d'asile et quelles conditions sont à respecter. Le programme se présente comme un incubateur. Après six mois (prolongeables à douze mois ou plus selon les cas), les migrants sont considérés comme

capables de s'intégrer pleinement à la société italienne et doivent quitter le logement qui leur a été attribué.

Cependant, même si le système de second accueil représente une grosse part sur le papier, en réalité très peu de migrants en bénéficient. Fin 2017, plus de 31'000 places (SPRAR, 2017) étaient pourvues sur l'ensemble du territoire italien, ce qui ne représente qu'un tiers de la demande.

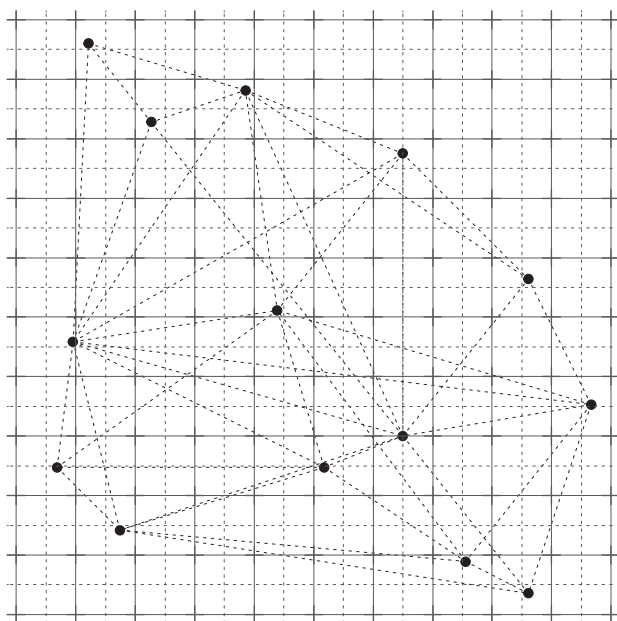
Pour pallier le manque de places, des centres d'accueil extraordinaires (CAS) ont été mis sur pieds (OSAR, 2016). Ces établissements sont temporaires, le temps de trouver une place dans un centre de premier ou de second accueil. L'aide apportée est minimale, fournissant simplement une chambre (partagée à plusieurs) et de quoi se nourrir, voir quelques soins selon les cas. Toute personne disposant de logement à promouvoir pour des migrants peut se porter volontaire pour ouvrir un centre d'accueil extraordinaire. Cependant, les conditions d'accueil sont peu réglementées et peu contrôlées, et les intentions des hôtes sont variées et variables. Malgré cela, les centres d'accueil extraordinaires sont devenus permanents : plus de 70 % (OSAR, 2016) des requérants d'asile sont en effet logés dans ce type de centre jusqu'à la fin de leur procédure de demande d'asile.

VILLE - VILLAGE

La politique du Ministère de l'Intérieur suppose que trois migrants doivent être accueillis par tranche de mille habitants, ce qui implique que les grandes agglomérations reçoivent un nombre plus important de requérants d'asile, proportionnel à leur population. En ville, les migrants se trouvent facilement concentrés dans des centres et ainsi

mis à distance de la population locale. L'intégration à la société est compliquée, les citoyens faisant preuve de *réserve* ou d'*indifférence* à l'égard des étrangers (Simmel, 1903). L'anonymat, à la fois du aux procédures d'asile et à la distance mise entre le nouveau venu et les habitants, empêche l'interactivité entre les deux groupes, car il n'y a pas de place faite pour créer un frottement ou une rencontre des deux communautés. Cependant, ce n'est pas le cas dans de petits villages, où les échanges sont cantonnés au régime de quartier, aux relations secondaires entre connaissances (Lofland, 1998). Au sein de la commune, l'hospitalité publique s'efface au profit d'une hospitalité plus spontanée.

-IV-



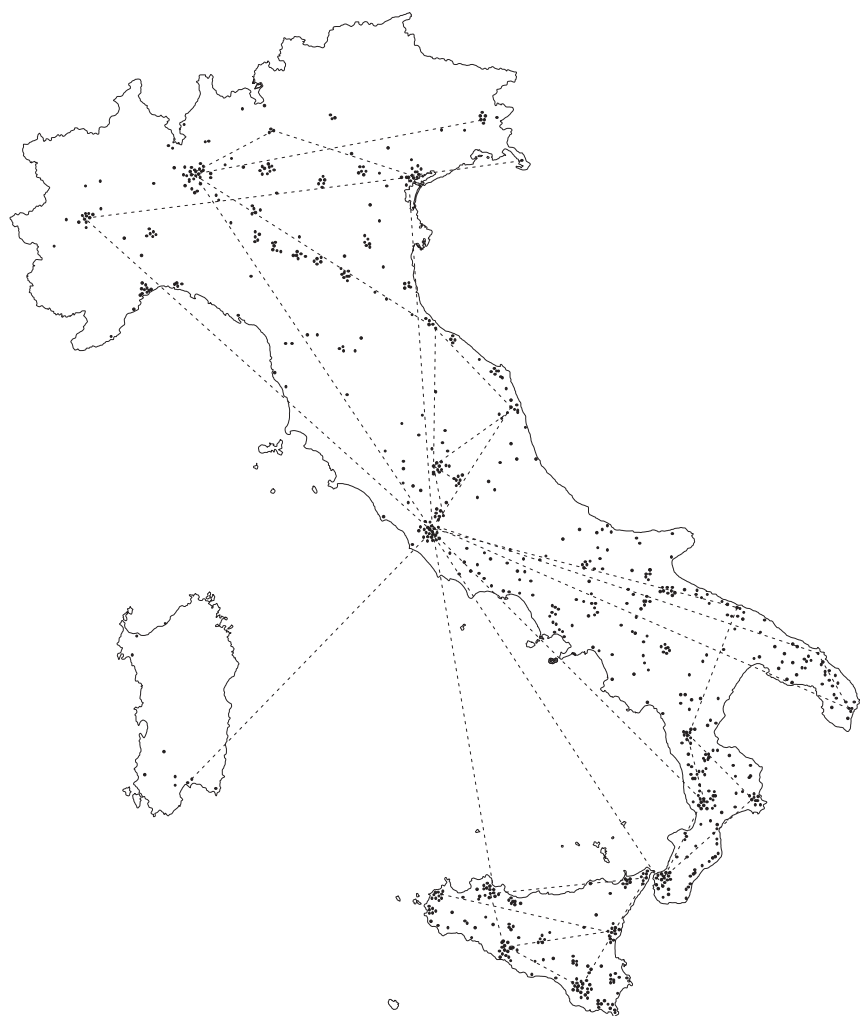
-IV-

INITIATIVES COMMUNALES ACTEURS ET OBJECTIFS

Les SPRAR dans les villages du Sud de l'Italie relèvent à la fois d'hospitalité publique et privée. Ces projets sont le fruit d'une collaboration entre le Ministère de l'Intérieur et les communes d'accueil. Ils s'inscrivent dans le cadre de la loi et sont financés par l'Etat mais ce sont des projets initiés à plus petite échelle. Leur mise en place dépend donc des personnes présentes quotidiennement et responsables du bon fonctionnement du centre (les coopératives, l'administration communale, les habitants). Le succès de l'intégration des nouveaux venus est conditionné pas les intentions hospitalières des villageois et le lieu qu'ils proposent. Il dépend également du rapport entre le nombre d'habitants et de migrants (De Filippis 2017).

FINANCEMENT

Les 775 projets SPRAR répartis sur le territoire italien sont financés par le Ministère de l'Intérieur à hauteur de 35€ par migrant et par jour (SPRAR, 2017). Cette somme est allouée aux communes ou aux particuliers à l'initiative du projet. En théorie, ce montant permet au centre d'appliquer la qualité d'un second accueil et de répondre



aux normes et conditions qui y sont associées. En plus de répondre aux besoins urgents d’abri et de nourriture, ces projets devraient proposer un espace personnel pour la reconstruction de soi, des mesures d’intégration, de formation, d’aide à la recherche d’un emploi ainsi qu’un suivi médical. Dans la pratique, aucun contrôle n’est effectué dans ces centres (Jan-Hess, 2017).

HOSPITALITÉ INTÉRESSÉE

Certains particuliers voient là le moyen de bénéficier d’un versement quotidien sans faire preuve d’une réelle volonté d’intégration. Ces accueils se limitent souvent au minimum vital. Dans la commune de Gambarie, les propriétaires d’un hôtel en manque de clientèle ont profité de la mise en place de centre d’accueil extraordinaire (CAS) pour ouvrir leur porte aux migrants. Ils accueillent une centaine de jeunes hommes dans l’attente du traitement de leur demande d’asile. Ils sont logés à quatre par chambre et sont nourris dans le restaurant de l’hôtel. Cependant, ils sont condamnés à l’errance dans la commune isolée, alors que leurs documents tardent à venir, et se plaignent de leur désœuvrement (Jan-Hess, 2017). Cette situation est source de tension et la méfiance entre villageois et migrants grandit. Les nouveaux venus réclament plus de droits, et les habitants estiment qu’il est suffisant de vivre et manger au frais de l’Etat. Les mauvaises histoires fondent la mauvaise presse et le village, première station de ski de Calabre, perd de son attrait touristique.

HOSPITALITÉ INTÉGRÉE

D'autres projets comme ceux des communes de Riace, Acquaformosa ou Sant' Alessio in Aspromonte semblent proposer un accueil plus investi. Ces villages isolés sont rendus célèbres pour leur modèle d'intégration. Riace est l'exemple le plus diffusé dans la presse. Les initiateurs des projets (les maires de Riace et Sant' Alessio in Aspromonte et une association composée de jeunes du village à Acquaformosa (Association Matrangolo 2017)) sont en faveur d'une hospitalité intégrée (Riace Città Futura 2017). Cette approche de l'autre vise la reconnaissance du nouveau venu en tant qu'individu et la (re)construction de citoyens. Ceci va de pair avec une logique des petits nombres et d'hospitalité diffuse. Les structures d'accueil sont réparties dans l'ensemble du village et les relations de voisinage favorisent l'intégration à la communauté. Cette distribution prend le contre-pied des grands centres isolés de premier accueil, et encourage à percevoir les individus comme des nouveaux voisins plutôt que comme une masse inconnue. L'anonymat est évité dans les rues du village et la rencontre est promue.

INTENTIONS

Le projet est lancé par un ou plusieurs initiateurs mais est porté par l'ensemble du village. À la base des centres de Riace, Acquaformosa et Sant' Alessio in Aspromonte se retrouvent les mêmes sources de motivation.

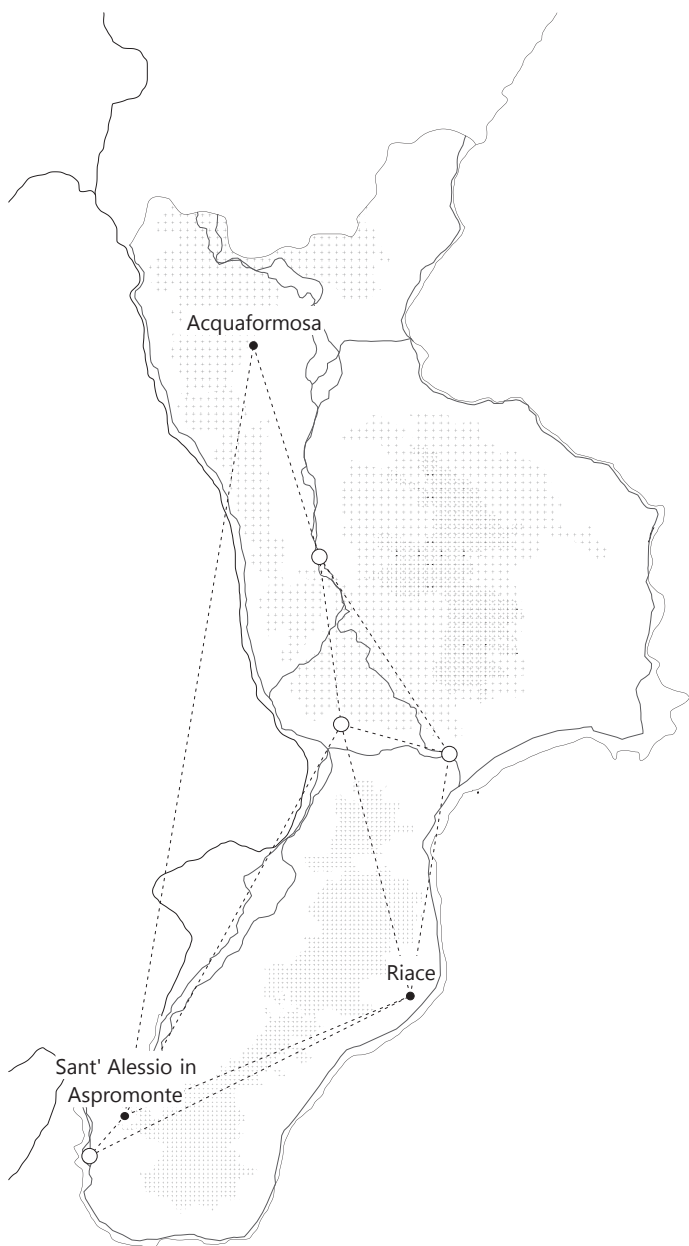
La journaliste Isabel Jan-Hess s'est rendue à Riace pour comprendre si l'engouement général cachait des vices. Elle nous rapporte une hospitalité humaine et un investissement altruiste dans l'accueil, la philanthropie apparaissant comme une donnée nécessaire du projet. Les villageois font

donc preuve d'hospitalité, comme « action de recevoir et d'héberger chez soi gracieusement quelqu'un, par charité, libéralité, amitié » (Larousse, 2017). C'est-à-dire qu'ils invitent un étranger à partager leur espace quotidien. Pour recevoir il faut « *avoir de la place spatialement et faire de la place socialement* », l'accueil est donc un choix, puisque « *j'accueille chez moi qui je veux* » (Agier, 2016).

L'hospitalité proposée par les villages n'est cependant pas tout à fait privée. D'abord parce qu'elle passe à travers un système public, ensuite parce que le villageois fait une place au nouveau venu dans son village, mais pas dans sa maison. Elle n'en résulte pas moins d'une décision, celle de faire une place au nouveau venu et de reconnaître sa présence, son identité. L'hospitalité est également une tradition associée au lieu. C'est une valeur ancrée et latente de la culture méditerranéenne, de la foi chrétienne et des peuples d'émigrés. Elle est d'autant plus ravivée par l'urgence de la situation, où les requérants d'asile fuient la misère ou la guerre.

BÉNÉFICES

Dans les villages étudiés, l'altruisme semble donc être un réel motif d'investissement dans l'accueil. Mais l'arrivée des populations migrantes est également perçue avec une forme d'intérêt. C'est un changement de paradigme par rapport à l'opinion publique européenne qui érige les étrangers en inévitable poids pour nos sociétés (Legros 2013). Cette vision sort de l'appréhension générale. Au lieu d'être à charge, les migrants peuvent contribuer et seraient un moyen de subvenir au dépeuplement qui touche ces communes.



DÉPEUPLEMENT

Durant les années 1960, l'industrialisation du nord de l'Italie provoque l'exode rural. Les mouvements de population sont à la fois verticaux (du sud au nord) et horizontaux (régionalisés) (Capo, 2008). Ces déplacements internes s'additionnent à l'émigration. Le Mezzogiorno, majoritairement rural, se dépeuple. Les années 1980 marquent le renversement de la tendance à l'exode rural avec un repeuplement et une revitalisation des campagnes, motivé par une vision bucolique des mœurs et des valeurs rurales (Capo, 2008). Cette revitalisation est accompagnée par une croissance des activités tertiaires. Elle touche principalement les communes périurbaines dortoirs, ou offrant une grande diversité de services de proximité, ou spécialisées dans les activités touristiques et de loisirs. Cependant des communes isolées comme Riace, Acquafredda ou Sant' Alessio in Aspromonte restent en marge de cette dynamique. Ces villages sont situés en montagne, globalement mal desservis par les transports publics et en marge des bassins peuplés. Il faut environ une heure pour rallier la ville la plus proche (Lamezia Terme, Cosenza ou Reggio di Calabria). Le dépeuplement s'y poursuit, s'accompagnant d'une nouvelle perte d'équipements qui handicape un peu plus les possibilités de redéploiement démographique, et d'une augmentation de la moyenne d'âge (46 ans selon ISTAT).

Les initiateurs des projets SPRAR comme Stefano Calabrò, maire de Sant' Alessio in Aspromonte, expliquent leurs intentions par l'analyse simple et triste du déclin démographique (Cittalia Fondazione Anci Ricerche, 2017).

< Situation des villages étudiés en Calabre

La mise en place d'une réception solide et digne est pour eux l'un des moyens de contrecarrer la dépopulation. L'arrivée de migrants, dont l'âge médian est de 21 ans (UN-HCR), modifie la tendance à la baisse de l'accroissement démographique. Cette augmentation du nombre d'habitants permet également de garder ouverts des services de proximité comme l'école ou l'épicerie. L'accessibilité maintenue à ces services freine à son tour l'émigration. La structure même du village reste en vie, puisque les migrants sont relogés dans des maisons ou appartements laissés à l'abandon.

REVITALISATION

La réussite du système d'accueil et sa promotion renforce aussi le tourisme. Un tourisme à la fois attentif, puisque journalistes et écoles viennent visiter le système d'accueil plus que le lieu lui-même, et ordinaire ; les trois villages profitent de situations géographiques avantageuses. Une partie de Riace longe la mer Ionienne, Acquaformosa est en bordure du parc national du Pollino, et Sant' Alessio in Aspromonte donne accès au parc national de l'Aspromonte. Des événements comme le festival de la migration à Acquaformosa touchent un public régional (Presta, 2015). Dans l'entre deux, Riace amorce un tourisme *responsable* (Riace Città Futura, 2017).

Grâce à des formations spécialisées Riace remet en fonction des ateliers artisanaux de céramique, verre, cuivre, couture artisanale ou travail du genêt (Riace Città Futura, 2017). Ceci montre que la volonté de *faire revivre le village* passe par un attachement aux valeurs et traditions locales. Les projets visent à insérer les migrants dans l'activité professionnelle mais également à créer de l'emploi pour les

locaux. À Sant' Alessio in Aspromonte, quinze personnes dont six villageois ont été embauchées pour participer au SPRAR (AFP, 2017). Ce sont quinze personnes qui ne partiront pas chercher du travail au Nord du pays. Cette nouvelle dynamique permet d'injecter de l'argent dans l'économie du village. La somme allouée par l'État est utilisée dans les commerces de proximité de la commune. À Riace et Gioiosa Ionica (village d'accueil de la province de Reggio de Calabre), les administrations ont créé une monnaie locale pour répondre au retard de paiement de Rome (Gregorius, 2016). Ceci permet aux commerçants de faire crédit aux migrants et d'assurer les dépenses à l'intérieur du village.

MULTICULTURALISME

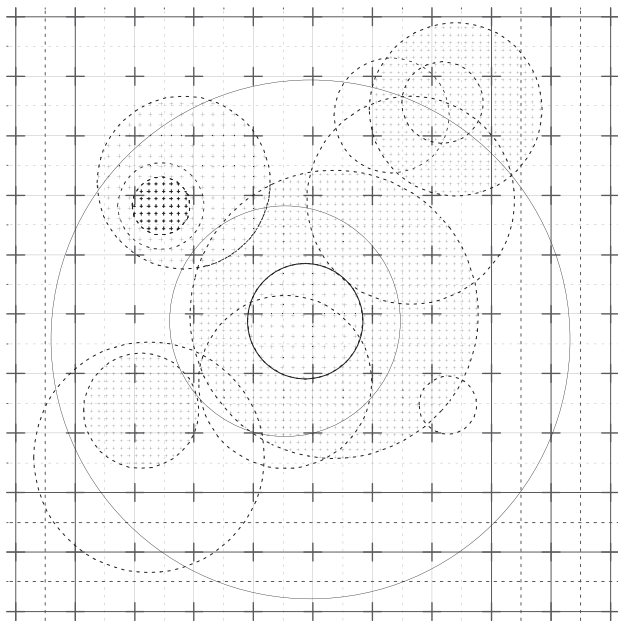
L'intérêt de la participation au système SPRAR est aussi celui d'un apport culturel. Le maire de Gioiosa Ionica évoque la notion de multiculturalisme. La rencontre avec des étrangers d'origine diverses est une façon de palier à l'isolement du village. Pour lui, ce contact est bénéfique pour les enfants. Il s'agit du monde qui vient à eux. Ainsi un enfant italien d'un petit village du sud aura été en présence d'autant de cultures différentes que s'il avait grandi dans une capitale européenne (Gregorius, 2016). Ce bénéfice ne se limite pas aux enfants, et l'ouverture vers l'autre est une ouverture d'esprit pour tous les habitants de ces villages.

CITOYENNETÉ

L'investissement de nombreuses communes dans l'accueil et la volonté de mettre en place une hospitalité intégrée vise à la formation de citoyens. Cette démarche s'inscrit dans une vision à moyen ou long terme. Certains migrants

trouvent un emploi dans la région et s'installent durablement (Jan-Hess, 2017). Cependant, la plupart d'entre eux restent au village le temps de la procédure (entre six mois et deux ans) et poursuivent leur route vers le Nord. Ils ne voient que peu de perspectives dans la région et ne sont pas attirés par le mode de vie du village, qui joue alors pleinement son rôle d'incubateur.

-V-



-V-

PALIER D'INTIMITÉ

SE REPLIER POUR MIEUX PARTICIPER

ÉTAPES D'IDENTIFICATION À LA COMMUNAUTÉ

Quels sont les paliers entre l'espace le plus intime et la place publique ? Dans quel contexte interagissent les nouveaux venus et les locaux ? Le migrant passe par plusieurs phases d'identification à la communauté : il se reconnaît d'abord dans le groupe qui lui ressemble, qui a un vécu similaire et qui a traversé les mêmes épreuves (les autres migrants) avant d'élargir son cercle et de se tourner vers les accueillants. Plusieurs paliers marquent également les étapes de reconstruction de soi auxquelles le migrant doit faire face : « *Celui qui ne dispose pas d'un endroit qui lui est propre ne peut pas se situer* » (Hertzberger, 2010). L'endroit le plus intime permet le repli, nécessaire à la participation à la société.

INTIMITÉ

L'espace du village est élaboré comme un incubateur. Les événements rapides et traumatisants auxquels le nouveau venu a fait face dans son pays d'origine et au cours de son voyage ont des incidences plus ou moins graves sur le psychique de chaque individu. L'intégration passe par un besoin de se reconstituer une identité. Il est alors important

de leur offrir un logement, certes partagé avec d'autres personnes, mais muni de chambres privatives. La mise en place d'une routine et d'un usage familial des choses projettent le migrant dans un nouvel environnement convivial et sécuritaire. Cet endroit est le lieu le plus intime et le plus privé, qui lui permet de se replier, de prendre une pause pour entamer la reconstruction de soi et mieux affronter la vie ensuite. La cohésion de soi dépend d'un équilibre entre le soi profond et le monde alentour. Deux extrêmes sont observés pour trouver cet équilibre (Breviglieri, 2010). Le premier est la nostalgie : le migrant est tourné vers le passé, il est pris de remords et se sent comme un traître envers ses proches restés au pays. Il se replie, souffre de solitude, d'exil et ces sentiments, difficiles à surmonter, freinent son ouverture à la société. Le second est orienté vers le futur : le migrant vit comme une aventure son voyage. Il perd ses repères et ses valeurs originelles pour se fondre dans son nouvel environnement. Cependant, un juste équilibre doit être trouvé entre ces deux pôles pour maintenir une cohésion de soi, poursuivre sa route sereinement et trouver sa place au sein de la société.

Dans les villages étudiés, Riace, Sant'Alessio in Aspromonte et Acquaformosa proposent une *hospitalité diffuse*. Les logements dévolus aux requérants d'asile sont répartis dans l'ensemble du village. C'est une manière de loger les nouveaux venus à la même enseigne que les locaux, en leur donnant un espace privé équivalent à celui des habitants. Les migrants sont responsabilisés et individués : ils sont certes *parrainés* par les coopératives, qui leur fournissent un logement et un apport financier pour subvenir à leurs besoins journaliers, mais ils mènent leur vie indépendamment d'une institution qui aurait un regard sur la gestion

quotidienne des ressources. Le maire de Sant'Alessio in Aspromonte, Stefano Calabrò, précise ainsi vouloir non seulement apporter une aide d'urgence en donnant un toit aux réfugiés, mais aussi former des citoyens prêts à intégrer une nouvelle société (Baratta, 2016).

Nombreux sont les migrants qui quittent le village une fois leur demande d'asile approuvée ou refusée, soit après une période allant d'environ six mois à deux ans (Jan-Hess, 2017). La notion d'*incubateur* prend alors tout son sens : cette phase de transition est nécessaire à la cohésion de soi, mais également source d'inquiétude et de questionnements : de quoi sera fait le futur ? Quelle est la prochaine étape ? Certains d'entre eux trouvent un travail au village ou dans la région grâce aux contacts des responsables de la coopérative, mais ce n'est pas le cas pour tous.

GROUPE

Le premier cercle au-delà de l'intime est le groupe avec lequel le migrant partage son lieu de vie. Une maison ou un appartement est souvent partagé entre trois ou quatre personnes, idéalement issues de la même origine, de la même langue ou d'une religion identique (Don Vincenzo Matrangolo, 2017). Cette cohabitation est imposée aux nouveaux venus et se solde parfois par un échec (Jiménez, 2016). Même s'ils peuvent changer en cas de mésentente, les requérants d'asile arrivent et le lieu leur est imposé. Les célibataires sont réunis par appartements, les familles et femmes avec enfants disposent d'un logement à part entière (Don Vincenzo Matrangolo, 2017). Dans les CAS comme celui de Gambarie, le minimum vital leur est accordé. Les migrants se partagent une chambre à quatre (Jan-Hess, 2017), réduisant l'espace intime à la taille du lit.

Ce premier seuil, dès le passage de la porte de la chambre (ou dès le saut du lit dans le cas de Gambarie), démontre à quel point l'espace de l'intime et du repli est restreint. La limite est claire (porte ouverte ou fermée), mais reste néanmoins poreuse. Le seuil entre la chambre et le reste de la maison est élargi et généralisé au *groupe des migrants*. Dans les villages cités plus hauts, une ou plusieurs salles communes sont mises à disposition par la coopérative pour les requérants d'asile. Pour eux, c'est l'occasion de se retrouver et d'organisent des évènements comme des repas, des célébrations ou des fêtes d'anniversaire. C'est un moment de rapprochement des migrants, mais rarement un moment d'échange avec les locaux. Les villageois ne sont généralement pas invités à participer à ces rencontres (Jan-Hess, 2017). Le partage d'origine, de langue, de religion et d'expérience commune rapproche les nouveaux venus entre eux et la sécurité au sein du groupe aide le migrant à s'ouvrir à la communauté.

RELATIONS PROFESSIONNELLES

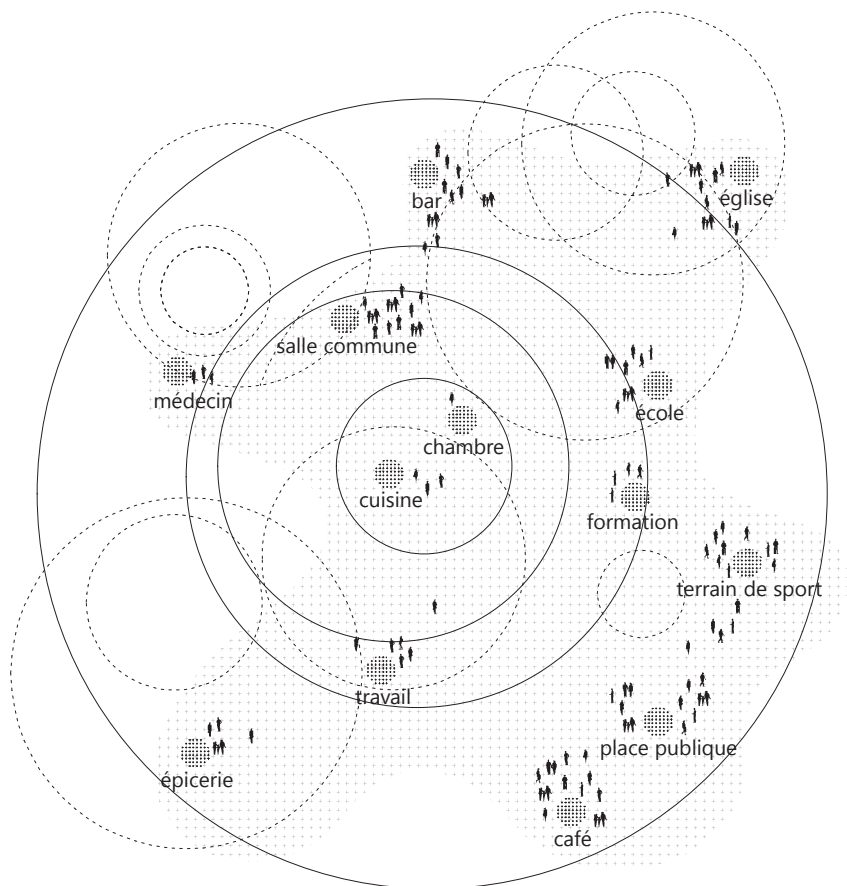
Le second cercle est lié aux rapports professionnels à travers les coopératives présentes dans les villages, et plus largement avec les personnes liées au système d'accueil dans sa globalité. Les journées des réfugiés sont rythmées par les divers rendez-vous ou cours avec le médecin, le professeur d'italien, les psychologues ou le personnel de l'administration communale. Ce sont les premiers contacts du nouveau venu avec la population locale et qui font l'interface entre le *groupe de migrants* et les habitants du village. Les relations qui se créent entre le demandeur d'asile et ses interlocuteurs *officiels* (médecin, professeur) peuvent s'approfondir avec le temps, grâce à la fréquence de leurs entrevues, mais elles restent toutefois teintées d'une certaine distance.

Le rôle des professionnels qui travaillent à l'intégration des migrants dans la société est délicat. Il est certes nécessaire de créer un climat de confiance, indispensable au bon développement et à l'implication personnelle du nouveau venu, mais il ne faut toutefois pas dominer la relation et rester sur un pied d'égalité. Le respect de l'intimité et de la vie privée est essentiel ; le contact entre les divers employés de la coopérative et le migrant est volontairement *professionnel*, pour éviter de tomber dans le *paternalisme* ou l'*assistanatisme* (Pattaroni, 2007). L'autonomisation et la responsabilisation sont des éléments clés d'un maintien de soi, et par conséquent d'un début d'intégration à la société.

L'insertion des migrants dans le monde du travail crée aussi un réseau de contacts professionnels. À Riace, la volonté de revalorisation des métiers artisanaux passe par l'emploi d'un local et d'un requérant d'asile dans le même atelier, l'un apprenant à l'autre et vice-versa (Jiménez, 2016). L'échange culturel entre les deux communautés enrichi la relation et aide à l'intégration.

VILLAGE

Le troisième cercle englobe le village dans son entier. Les relations qui se créent avec les habitants de la commune naissent le plus souvent dans des lieux informels, comme le café, le bar ou l'église, de manière spontanée (De Filippis, 2017). La forte proximité et le côtoiement journalier permettent aux deux groupes de s'appréhender et de construire un réseau de connaissance nouveau. Les habitudes bien établies des locaux sont quelque peu bouleversées lors de l'arrivée des migrants. Le village évolue : des maisons abandonnées sont rénovées, de nouveaux commerces et cafés apparaissent (Jiménez, 2016), l'école de Sant' Ales-



sio in Aspromonte est rouverte et un gymnase est construit (Cittalie Fondazione Anci Ricerche, 2017), et un centre médiatique est aménagé dans la commune d'Acquaformosa (Association Matrangolo, 2017). Le rythme de vie est aussi ébranlé : les rues se remplissent de nouveaux visages et de jeunes habitants, les soirées sont plus longues et le bar étend ses horaires.

Les requérants d'asile n'évoluent cependant pas uniquement à l'intérieur du microcosme du village. Ils sont libres de circuler, dans la limite de leurs moyens et des réseaux de transports de la région. Malgré tout, la plupart d'entre eux sont désœuvrés pendant une partie de la journée. Ils errent dans les limbes, sur la place du village, sur la plage de Riace Marina (Jan-Hess, 2017), dans l'attente des papiers qui leur permettront de poursuivre leur route.

Le nouveau venu est au sein d'une constellation dans le village : l'habitat, les lieux institutionnels (médecin, école) et informels (café, église) sont répartis sur l'ensemble de la commune et intègrent le requérant d'asile à l'entier du village, en favorisant les contacts avec des profils variés. En comparaison, dans les villes, les migrants sont reclus dans un édifice et participent peu à la vie publique de la cité : ils restent en marge de la société qui les accueille (Legros, 2013). L'interprétation du programme SPRAR par les communes calabraises met le doigt sur l'une des clés essentielles pour la réussite de l'intégration dans la société des requérants d'asile. Le concept d'hospitalité diffuse projette le migrant dans une routine quotidienne, lui permettant ainsi de se construire de nouveaux repères et de recréer

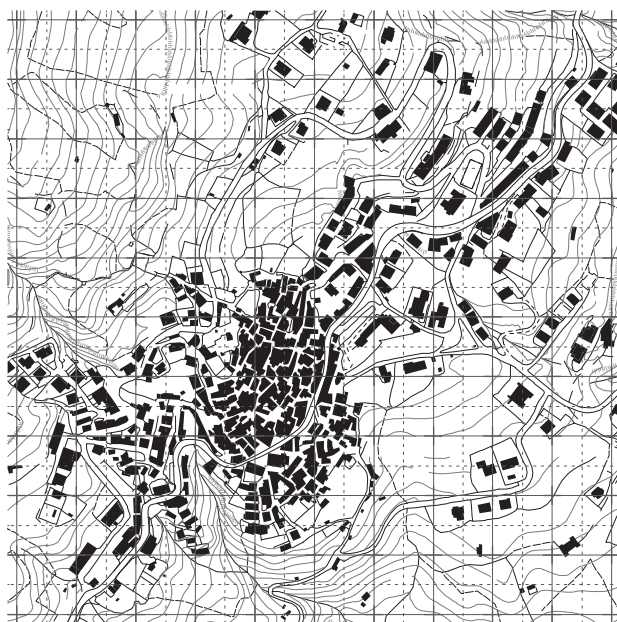
< Diagramme du système de milieux d'un migrant dans le village

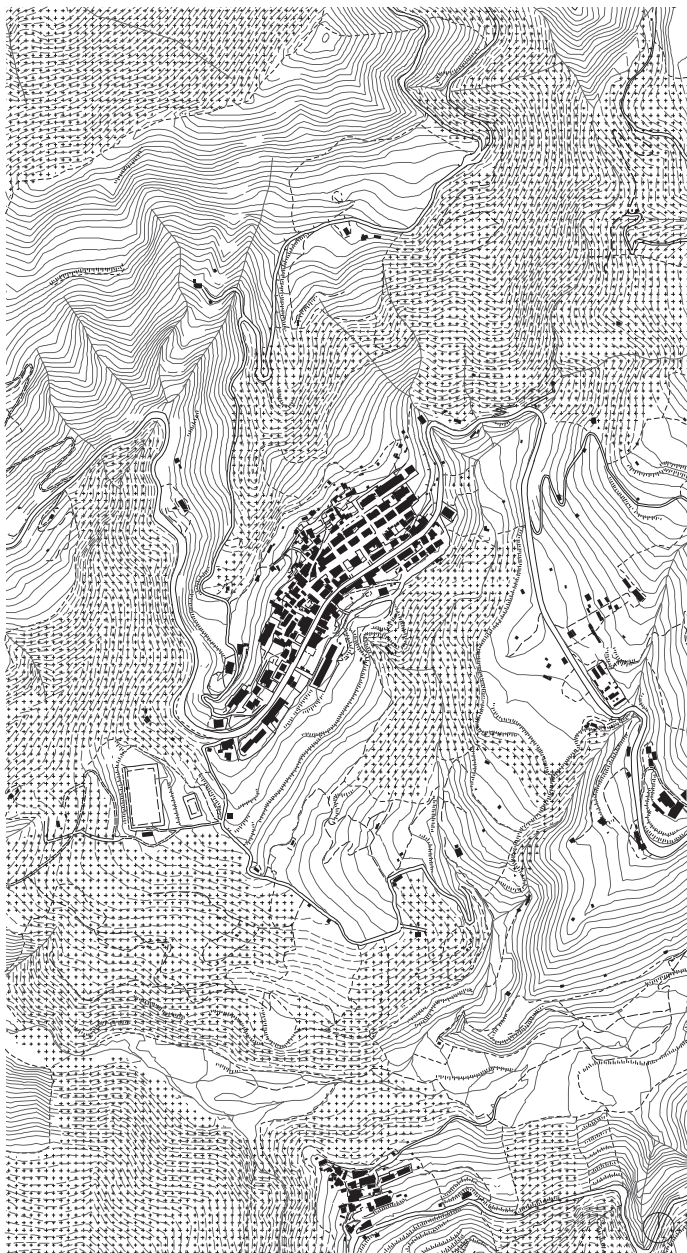
son mode de vie, dans la mesure du possible. L'ancrage dans une communauté passe par la maîtrise de comportements civiques, de codes sociaux et de la langue (Tonnelat, 2016), mais aussi par l'assimilation des notions d'*habiter* et de *chez-soi*.

La notion d'*habiter* est plus vaste que le simple fait d'emménager dans un nouveau lieu de vie. *Habiter* englobe un sens plus poreux, comme une extension de la personne. Elle se reconnaît matériellement dans sa rue, son intérieur et ses meubles ; mais aussi dans ses activités quotidiennes. « *L'habiter n'est pas simplement ce qu'on habite, mais conjointement, ce qui nous habite* » (Breviglieri, 2006).

Au fil des paliers d'intimité, le migrant appréhende son nouvel environnement social et bâti. L'impression de sécurité dans les cercles les plus intimes par la responsabilisation du migrant dans son intérieur permet l'ouverture à l'étape suivante de l'apparition en public. Chaque étape doit être validée pour accéder à la suivante. Le repli sur soi est garanti par un espace intime fermé, puis les espaces intermédiaires jouent un rôle essentiel dans la constitution du sentiment d'appartenance. Ces interstices sont à la fois intimes et publics, intérieurs et extérieurs, unificateurs et séparateurs (Amphoux, 1989). Enfin l'espace public doit assurer le développement d'habitudes et de familiarités nécessaires à l'intégration. Ceci passe par le côtoiement quotidien de la population locale, mais également par les seuils bâtis. En ce sens, un espace construit intégrant ces paliers permet au migrant d'être reconnu, d'apparaître et de participer pleinement à la société en tant que citoyen : « *Pour que le contact s'établisse spontanément, il est indispensable que les échanges puissent, dans une certaine mesure, rester informels et non*

contraignants. C'est la certitude de pouvoir interrompre le contact et se retirer à tout moment qui encourage à poursuivre » (Hertzberger, 2010).





Sant' Alessio in Aspromonte, 1 :10'000



Riace, 1:10'000



Acquafredda, 1 : 10'000

-VI-

ENVIRONNEMENT BÂTI CONSTRUCTION DE L'ACCUEIL

Riace, Acquaformosa, Sant' Alessio in Aspromonte et Gambarie dans une moindre mesure représentent un échantillon de l'application construite de l'accueil. Ces villages qui ont choisi d'accueillir des populations en migration se transforment socialement, démographiquement mais également physiquement. Certains lieux sont construits, d'autres rénovés ou requalifiés dans le but d'accueillir. L'environnement bâti de ces villages est analysé à la lueur des notions jusqu'à présent abordées. Il convient de relever les différences d'application de l'accueil à l'espace construit ainsi que les nombreuses similitudes. Celles-ci posent la question de l'extrapolation de cette recherche. Les systèmes spatiaux relevés dans les quatre villages étudiés ici pourraient-ils s'appliquer ailleurs et permettre de penser un cas global ?

« Dans le sud de l'Italie, un village déserté reprend vie en accueillant des immigrés » (Le Monde, avril 2011).

Les gros titres et les panneaux *Paese dell'accoglienza* vantent aujourd'hui les bienfaits de la présence des migrants dans les villages abandonnés du sud de l'Italie. L'image véhicu-

lée est celle de villages dépendant de leur propre hospitalité et de lieux aménagés spécialement pour les migrants. Dans les faits, les structures des villages sont plus ou moins agencées pour recevoir les migrants. Certaines sont spécifiquement rénovées, d'autres sont réutilisées, d'autres enfin n'ont pas été modifiées pour répondre à l'accueil (Jan-Hess, 2017). Les relations entre comportement et environnement sont mises en balance dans des espaces plus ou moins conçus. Cette conception spatiale influe sur les proximités et échanges, c'est-à-dire sur le succès de l'intégration.

CONCEPTION SPÉCIFIQUE

Une série de lieux est spécifiquement mise en place pour les migrants. Ces espaces sont préparés en amont par la communauté d'accueil. Ils sont majoritairement dévolus au logement. Dans la partie la plus ancienne du village, les habitations abandonnées sont repérées par les membres de la coopérative présente sur place, puis rachetés ou loués à leur propriétaire par la commune ou l'association (Riace Città Futura, 2017). Ils sont sommairement retapés, soirement meublés et mis à disposition. Une décoration en céramique accrochée à côté de la porte signale la présence des logements rénovés. Les maisons et appartements sont globalement modestes et de taille réduite, n'excédant pas deux à trois niveaux, et font partie de l'héritage vernaculaire du village : le tissu construit est dense et resserré, composé de petites ruelles en partie piétonnes et d'escaliers lorsque la pente est trop forte.

La marge d'appropriation de ces espaces est relativement faible, et leur état ne dépend pas de celui ou ceux qui l'habitent. L'environnement bâti précède l'investissement du

lieu. Le logement est à la fois neutre puisqu'il doit accommoder une diversité de personnes (dans un temps variable), et tout équipé, puisque les nouveaux venus ont peu d'effets personnels en arrivant. Le migrant se retrouve donc dans un espace qui garantit intimité et indépendance mais qui est peu personnalisable, qu'il n'a pas lui-même aménagé et qui ne lui appartient pas. Les choix pour faire de cet espace le sien sont relativement réduits : pousser le lit par ici, mettre le canapé dans cet angle, poser une photo sur la commode. Ce sont aussi des lieux qui sont prévus pour une plus courte période. Ceux qui restent longtemps ont la possibilité d'être et sont plus investis dans leur espace personnel. Ils passent du statut de nouveau venu à celui d'hôte, devenant ainsi des villageois capables d'accueillir eux-mêmes.

À Riace et Acquafredda, les maisons sont mono-orientées et donnent sur la rue. À Sant' Alessio in Aspromonte les logements sont traversants mais sans *arrière*, les deux façades donnant également sur une rue. La plupart d'entre eux ne possèdent pas d'espace extérieur privatif, mais disposent d'un ou plusieurs balcons. Toutes les ouvertures, portes et fenêtres s'ouvrent sur l'espace public. Le passage du privé au public est réduit à la porte d'entrée. Le perron donne de la profondeur à cette transition. L'espace devant la porte est utilisé comme débordement de l'habitation, et aménagé avec des plantes, des tables ou des chaises. Ces installations sont déjà sur le domaine public mais appartiennent au privé. Les quelques marches qui mènent à la porte marquent une différence de niveau explicitant le passage à l'intime mais peuvent être utilisées à la fois par l'habitant et par la communauté comme bancs publics. Cette utilisation du palier floute la distinction privé/public, et

peut apporter des interactions sociales avec le voisinage (Hertzberger, 2010).

RÉUTILISATION

D'autres structures sont dévolues à l'accueil, à l'extérieur du logement. C'est le cas des salles communes, des salles de cours, ou des bureaux de l'association présente sur place. Ce sont des lieux réutilisés, qui n'avaient plus de fonction auparavant. Les locaux appartiennent à la mairie, et sont répartis dans l'ensemble du village. Ces lieux multi-usages font partie de l'espace public mais sont fermés et délimités. Ils sont dévolus en priorité aux migrants et à l'accueil de ceux-ci. Une nouvelle fonction leur est attribuée, sous la forme d'une étiquette ou d'un nom écrit sur la porte. L'endroit est mis à disposition pour favoriser les rassemblements ou les réunions entre les migrants et éventuellement avec les villageois, mais l'appropriation et l'utilisation du lieu est laissée libre.

LIEUX IMPRÉVUS

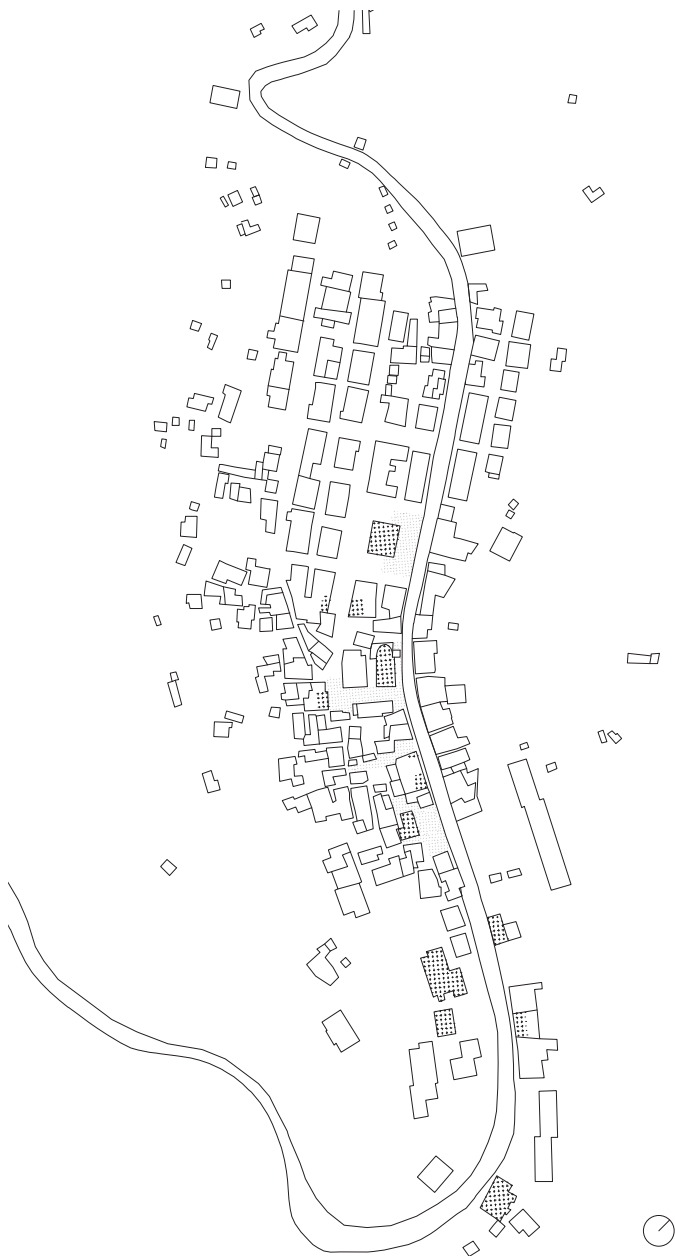
Enfin, dans le reste du village, l'espace public n'a pas changé pour accueillir les migrants, hormis les panneaux, les fresques murales ou les sculptures qui signalent leur présence. La mixité est spontanée dans les lieux publics, ouverts ou fermés, intérieurs ou extérieurs, avec plus ou moins d'intensité de frottement entre la population locale et les nouveaux venus. Dans la rue, dans les commerces, les habitants et les requérants d'asile se croisent ou échangent des banalités sans entrer dans un réel échange : ce sont tous des lieux de passage ou visités hebdomadairement. Ils rendent possible le côtoiement quotidien, les signes de la main ou les hochements de tête polis mais cette marque de respect n'engage pas dans une relation.

Les lieux propices à un échange approfondi sont ceux dans lesquels le temps passé est plus long et une activité commune est partagée. C'est le cas de l'école, du terrain de sport, de l'église, mais aussi du café (De Filipis, 2017). Ces endroits n'ont cependant pas été modifiés par et pour l'accueil des migrants. C'est par la fréquence d'utilisation du lieu que les interactions se créent : les enfants se rendent à l'école quotidiennement, les jeunes jouent au football en fin d'après-midi, la messe est célébrée chaque semaine dans l'église. Les cafés sont des lieux d'échanges privilégiés, car fréquentés par tous les types d'habitants, locaux ou requérants d'asile, à toute heure de la journée. Les rencontres sont spontanées et informelles, peuvent s'étirer dans le temps et se répéter fréquemment. Ces lieux d'échanges improvisés sont presque toujours liés physiquement à la place publique du village.

L'ensemble des rues, des places, des lieux d'évènements et de rassemblements composent le domaine public. Comme mentionné précédemment, le seuil entre l'intime et le public est relativement mince et poreux. Cependant, de nombreux interstices dans l'espace extérieur, tels que les marches devant l'église, quelques tables devant le café, un banc à l'ombre d'un arbre en plein été ou un avant-toit un jour de pluie offrent un répit en marge du flux et dans le cours de la journée. Ces petits morceaux d'espaces partagés présentent des caractéristiques particulièrement « sensibles à l'espace, à l'usage, à la matière, au son, à la lumière, à l'information ou aux personnes » (Amphoux, 1989). Ils peuvent permettre une réunion privilégiée entre les membres des deux communautés.

LA PLACE PUBLIQUE

La place publique du village est le lieu de rencontre prédominant de la population locale et des nouveaux venus. Si, dans certaines communes, les places sont clairement identifiables et hiérarchisées entre principale et secondaires, d'autres présentent des typologies moins explicites.



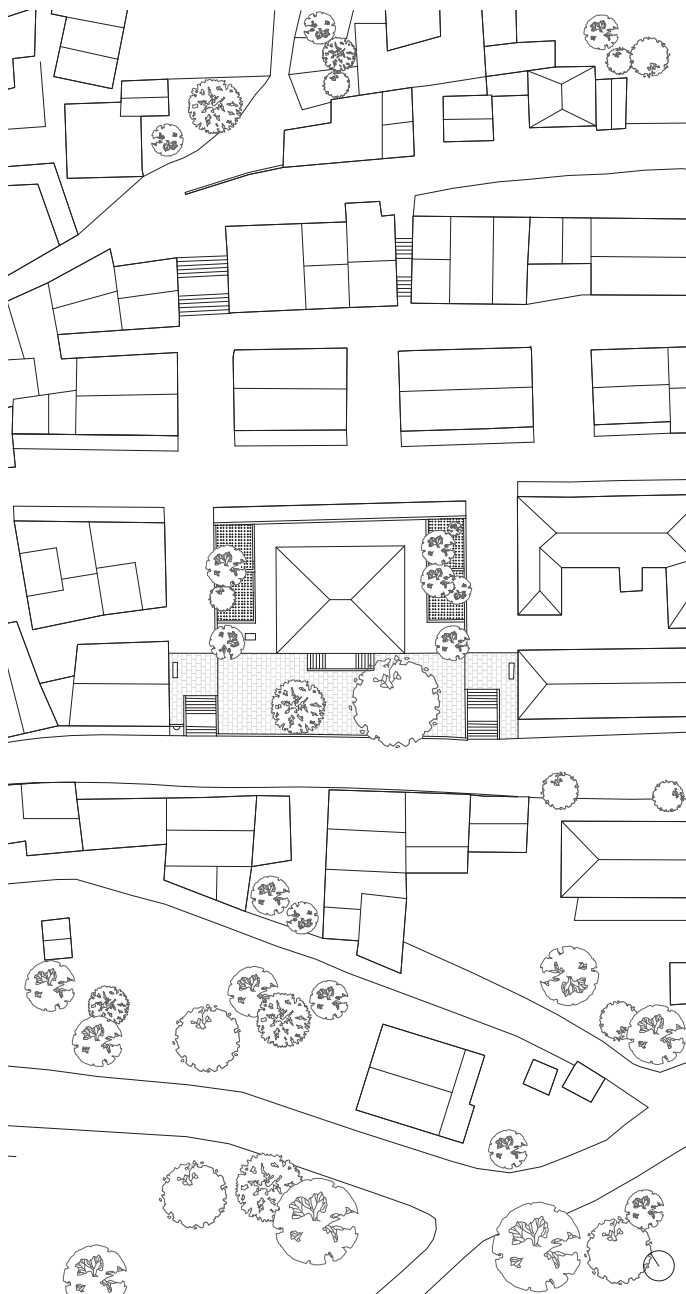
Espace public, Sant' Alessio in Aspromonte, 1 : 5'000



Espace public, Riace, 1 :3'000

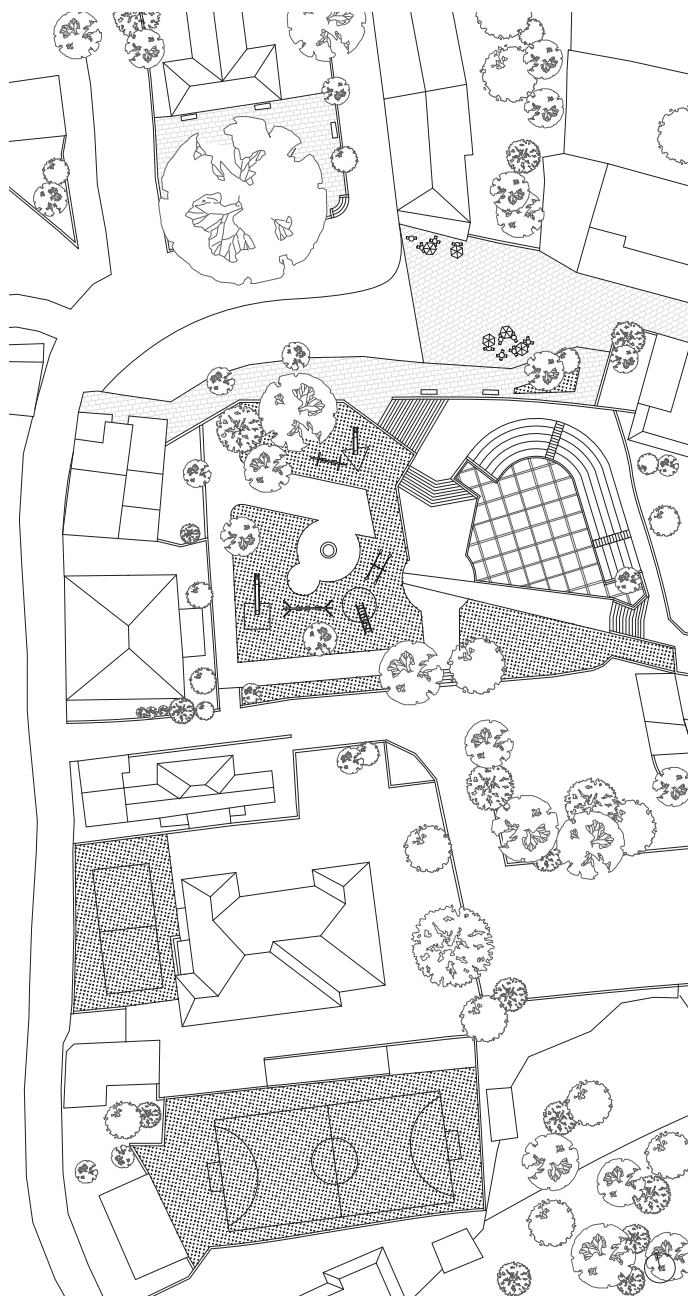


Espace public, Acquafredda, 1 : 3'000



La place principale du village de Sant' Alessio in Aspromonte présente la forme la plus définie. Elle semble avoir été planifiée en même temps que la construction de l'hôtel de ville, comme un ensemble. Située au pied du bâtiment, elle surplombe de quelques mètres la route principale traversant le village. Deux escaliers mènent aux entrées de la place, bordée des balustrades, et font le lien entre les deux niveaux du village. Des aménagements publics, tels que des bancs, une fontaine et des arbres ont été installés et apportent une définition claire de l'espace et de son usage. Lors d'événements comme la *Festa della Birra* en août, une scène et une série de tables et chaises occupent temporairement l'ensemble de la place. La proximité avec la mairie, lieu de représentation du pouvoir politique dans la commune, suppose également le caractère officiel de la place et remonte à l'origine historique de la place publique comme lieu de formation culturelle et de débats populaires (Amin, 2008). Des espaces secondaires comme la rue de l'église ou une place de jeu pour enfants paraissent anecdotiques et détachés du lieu de rassemblement principal.

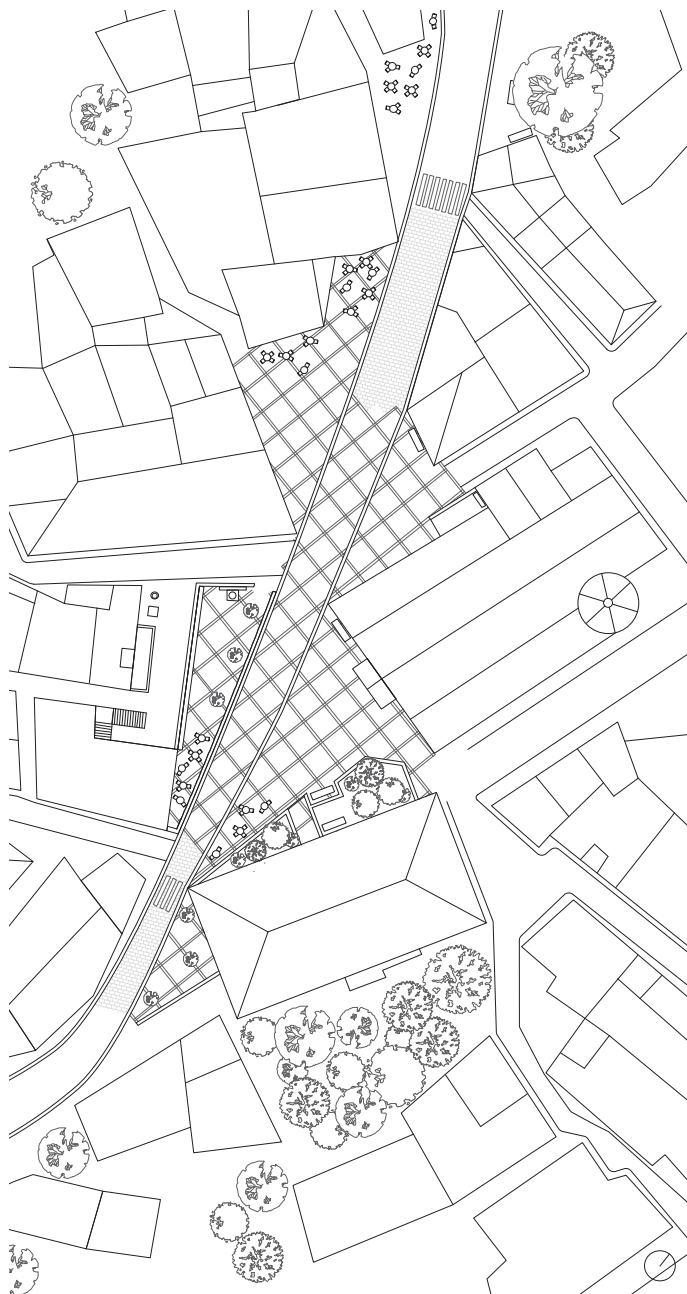
Le village de Riace comporte de nombreuses places à l'intérieur du tissu vernaculaire, qui s'expriment comme de petites dilatations de la rue et semblent chacune avoir son caractère propre. L'orientation de l'usage dépend de la proximité de certains programmes, de l'ouverture sur le paysage, de la topographie ou de la typologie. Un espace public majeur est cependant reconnaissable et se présente comme une continuité de places. La place Santa Maria Assunta se situe à l'entrée de la partie ancienne du village, dans laquelle se trouve la majorité des logements des mi-



grants et des villageois. C'est une place pavée, fermée, en lien avec l'église qui la borde, qui accueille quotidiennement un petit marché. La Via Roma, principale rue marchande de la commune où se réunissent la plupart des activités économiques du village (épicerie, café, tabac-presse, ateliers d'artisanat), mène à un grand espace ouvert.

Cet endroit est dessiné par la topographie escarpée de la région et se développe en terrasses, permettant ainsi différents usages. La première est la place du bar, dont l'esplanade ouverte sur le paysage s'étend de part et d'autre de la route et surplombe une grande place, prévue pour les manifestations et les événements locaux. Un amphithéâtre délimite l'espace et confère à l'endroit un caractère de rassemblement, de débat et de représentation publique, culturelle ou politique. La partie occidentale de la place est aménagée en parc de jeux pour enfants, bordée d'arbres et protégée de la route qui traverse le village par une butte. Deux autres terrasses bitumées poursuivent ensuite le système, sans pour autant qu'elles soient aménagées, et relient difficilement l'école et le terrain de sport à l'ensemble. Enfin, l'hôtel de ville de Riace, construit dans le prolongement de la Via Roma, établit le même type de relation avec son environnement que celle de la commune de Sant' Alessio in Aspromonte. Une place dallée et aménagée, longée par une balustrade, entoure la mairie.

Dans le village d'Acquaformosa, les espaces publics s'agencent le long de la route principale qui le traverse, composés par des retraits du bâti sur la rue. Chaque renfoncement est occupé par la terrasse d'un restaurant, par



un banc ou une fontaine. Deux places principales bordent la route. La première, au nord, se dessine comme une dilatation de la route. Elle est ceinte, d'une part, de petits immeubles d'habitation, et s'ouvre, d'autre part, sur le paysage. Le parapet qui borde la route est aménagé en bancs publics. Les limites de la place sont dessinées au sol par un quadrillage, mais celle-ci s'étend largement sur la route pour accueillir des évènements importants tels que le festival de la migration. La seconde, plus centrale, tire sa forme de la disposition des bâtiments. L'espace ouvert semble être le résultat incongru de l'agencement des bâtiments et de la route. L'hôtel de ville, l'église, le bureau de tabac et un petit palais définissent la géométrie de cette place. L'aménagement public trouve sa place dans les recoins : un long banc s'adosse au muret de la mairie, une fontaine ferme la place. L'absence de trottoir et le quadrillage du sol de mur à mur dessinent la route comme partie intégrante de la place. De nombreux aménagements répètent le schéma entre les deux places du village. La route apparaît elle-même comme l'espace public le plus utilisé.

Les villages de Riace, Acquaformosa et Sant' Alessio in Aspromonte partagent de nombreuses similitudes culturelles, traditionnelles, topographiques ou climatiques influençant leur environnement bâti. Le seuil entre l'habitat et le reste du village se présente de la même façon. L'absence d'espace privatif extérieur projette l'habitant dans l'espace public dès le pas de la porte. Les espaces publics des trois communes sont différemment organisés, plus ou moins hiérarchisés ou dirigés par la présence d'une place principale. Si les logements sont conçus pour la réception

des migrants, application directe du projet d'accueil, la typologie de l'espace public ne découle pas d'une conception spatiale spécifique. La place publique correspond à une dynamique propre au village et à ses habitudes. Les transformations sociales qu'apporte l'accueil ne trouvent pas de réponse construite. Le projet d'architecture n'a pas été utilisé comme outil d'influence pour le succès de l'intégration des requérants d'asile à la commune, pour l'apparition de l'étranger sur la place du village.

CONCLUSION

Le village de Calabre, par le choix et la mise en place d'une hospitalité spontanée, voit son rythme, ses habitudes et ses lieux se transformer par l'arrivée des nouveaux venus. La trame ultra-locale de ses relations se trouve propulsée dans une sphère globale, par le biais des migrants qui amènent une part de leurs origines et de leurs voyages, mais aussi par les aides nationales qui subventionnent le projet d'accueil, les organisations non-gouvernementales qui apportent leur soutien et les médias qui diffusent leurs histoires à travers le monde.

L'*hyper-scalarité* (les sauts d'échelles au sein du village) peut être croisée à d'autres critères pour, former un hyper-lieu. Lussault (2017) évoque cinq caractéristiques qui définissent un lieu à la fois fruit de la mondialisation et ancré dans sa localité ; à la fois global et local. La seconde, l'intensité, est dépeinte par la crise migratoire en Méditerranée, devenue très rapidement omniprésente dans notre quotidien, des débats politiques aux discussions de café. L'*hyperspatialité*, troisième critère, est illustrée par le flux d'informations véhiculées par les télécommunications, les médias et les réseaux sociaux. La dimension *expérientielle* du village, quatrième critère, est symbolisée par le vécu de chaque individu (migrant, villageois, mais aussi journalistes ou touristes

qui viennent *observer* ou *relater* ce phénomène) dans ce lieu. Le dernier critère, l'affinité spatiale, est représentée par les liens tissés entre les personnes qui partagent cette même expérience (l'hospitalité spontanée) dans un laps de temps.

L'étude de tous les éléments, du plus global au local, permet de dessiner une vision complète de la mise en relation des deux communautés. Rapoport (2003) préconise une analyse approfondie des modes de vie avant de concevoir un projet, pour s'assurer de la bonne assimilation des améliorations des espaces de vie par les usagers. Ceci nous permet d'énoncer les points positifs et négatifs au travers d'exemples concrets analysés durant notre recherche et de définir quels sont les lieux de rencontre propices à l'intégration des migrants au village, afin d'élaborer un projet architectural pertinent.

Dans les trois villages étudiés, nous avons pu relever des similitudes concernant l'utilisation du domaine public. Les lieux les plus adéquats à la mixité sociale sont ceux qui font partie de la culture locale et invitent à un partage du temps autour d'un intérêt commun, comme le café, le terrain de sport ou l'église. Nous appelons ces endroits des lieux *imprévus* de rencontre, pour souligner le fait qu'ils n'ont subi aucune transformation suite à l'arrivée des nouveaux venus et insister sur la spontanéité de la relation qui se crée. Cependant, au centre du village, la place publique est souvent mal agencée et ne répond pas aux qualités d'interaction qu'elle pourrait offrir. Des espaces trop grands, ou, au contraire, trop fermés, empêchent les utilisateurs de se sentir à l'aise. Les groupes se forment de part et d'autre et se regardent au travers de la place. Si le côtoiement est nécessaire à l'intégration, il n'induit pas un échange approfondi

entre les individus. Diverses pistes peuvent être explorées pour penser l'aménagement de la place et favoriser les interactions entre les différents usagers. Hertzberger (2010) énonce dans ses *Leçons d'architecture* plusieurs principes à tenir en compte lors de la planification d'un espace public.

L'un des thèmes principaux se manifeste dans l'importance des vues qui sont offertes, ou au contraire, soustraites au regard. Des dispositifs simples, comme des murets et des éléments d'assise concaves ou convexes donnent le choix aux usagers, selon l'endroit où ils se placent, de se replier, seul ou en groupe, ou de s'ouvrir aux échanges avec d'autres personnes : « *L'architecte est donc en mesure de réguler l'intensité du contact de manière à ce que le degré d'intimité voulu soit assuré, sans que la vue sur « l'autre » soit par trop restreinte* » (Hertzberger, 2010). La formation de sous-espaces sur la place publique permet à chaque individu de s'y établir en se sentant en sécurité. Les minorités, comme les femmes, les enfants ou les migrants, souffrent parfois d'une trop grande visibilité dans l'espace public, provoquant des sensations d'insécurité (Amin, 2008). Les endroits comme les aires de jeux sont ainsi dessinés dans le but de proposer un espace abrité pour chacun.

Les dimensions, les formes et les matériaux utilisés pour la réalisation d'une place influent également sur le sentiment d'accessibilité ou d'intimité du lieu. Emprunter des éléments propres au langage intérieur dans l'espace extérieur « *confère à ce dernier un caractère plus intime* » (Hertzberger, 2010). Les différences de niveaux, les alcôves et d'autres irrégularités du même ordre peuvent être mises à profit dans ce but. Plutôt que de les supprimer pour donner à la place une meilleure lisibilité, ces interstices peuvent être révélés

ou exploités en suggérant un emploi opportun : quelques marches assureront le franchissement d'un niveau à un autre, tout en servant d'assise pour les passants qui désireraient une pause. L'usage des lieux et des éléments de l'espace public doit être laissé suffisamment libre pour que les utilisateurs puissent s'en servir, l'interpréter et se l'approprier selon leur mode de vie.

Certaines interventions spatiales, qu'elles soient minimales ou plus importantes, peuvent influencer les comportements et faciliter le contact entre le nouveau venu et sa communauté d'accueil. À travers le projet de master, nous désirons expérimenter ce scénario.

TERMINOLOGIE

ASGI

Associazione per gli Studi Giuridici sull'Immigrazione

Association d'avocats, de juristes, de consultants et de représentants de la partie civile qui se concentre et apporte son expertise sur les questions d'ordre juridique et légal de l'immigration, en Italie et en Europe (ASGI, 2017).

CARA, CDA

Centri di accoglienza per richiedenti asilo, Centri di accoglienza

Centre de premier accueil. Grands centres régionaux, qui disposent des besoins de base (abri, nourriture et soins d'urgence) et enregistre la demande d'asile des requérants. Les migrants y restent entre 7 et 30 jours (OSAR, 2016).

CAS

Centri di accoglienza straordinaria

Centre d'accueil extraordinaire, pour pallier au manque de place dans les centres de premier et second accueil (OSAR, 2016).

EMIGRÉ

Personne qui a quitté son pays d'origine pour des raisons économiques, politiques, sociales, etc., et qui est allée s'installer dans un autre Etat (Larousse, 2017).

EXILÉ

Personne condamnée à l'exil ou qui vit en exil (Larousse, 2017). Edward Said (2008) parle d'une personne mise à l'écart d'un groupe et qui expérimente la solitude.

HÔTE

Personne qui reçoit quelqu'un chez elle, qui lui donne l'hospitalité (Larousse, 2017). Le terme hôte n'est ici employé que dans son sens premier. La référence à l'hôte en tant que personne accueillie n'est pas utilisée.

HOTSPOT, CPSA

Centri di primo soccorso e accoglienza

Centre de premier secours et d'accueil. Points d'arrivée des migrants, répartis en Sicile, à Lampedusa dans les Pouilles et dans les grandes villes, qui s'occupent de donner des soins d'urgence et de *ficher* les arrivants, dans un temps maximal de 48 heures (OSAR, 2016).

IMMIGRÉ

Personne qui quitte volontairement son pays d'origine pour s'installer dans un autre Etat (Larousse, 2017).

IOM

International Organization for Migrations

Organisation intergouvernementale, dont la mission est d'aider à la compréhension et à la gestion des questions liées aux flux migratoires, volontaires ou forcés (IOM, 2017).

MIGRANT

Personne qui, volontairement ou non, décide de s'installer dans un pays ou une région différente de son lieu d'ori-

gine, pour des raisons économiques, politiques, sociales ou culturelles (Larousse). Il n'existe toutefois pas de définition universellement acceptée du *migrant*, mais ils sont souvent considérés comme des personnes qui ne se déplacent pas sous la contrainte (IOM, 2017).

OSAR

Organisation suisse d'aide aux réfugiés

Organisation non-gouvernementale qui veille à la bonne application de la Convention de Genève en Suisse et soutient les requérants d'asile dans les procédures d'asile (OSAR, 2017).

PROTECTION HUMANITAIRE

Protection accordée à une personne ne répondant pas aux conditions pour être reconnu comme réfugié ou pour bénéficier d'une protection subsidiaire, mais pour lequel on suppose qu'il existe de « *raisons sérieuses à caractère humanitaire* » motivant sa demande (Sarti et al., 2007).

PROTECTION SUBSIDIAIRE

Protection accordée à une personne ne répondant pas aux conditions pour être reconnu comme réfugié mais pour lequel on craint qu'il courre un grand risque dans son pays d'origine, et qu'il ne peut donc pas y retourner (Sarti et al., 2007).

RÉFUGIÉ

Personne qui est forcée de quitter son pays d'origine en raison de persécutions raciales, religieuses, sociales ou politiques (Convention de Genève, 1951). Edward Said (2008) insiste sur le caractère politique du terme, vu comme de « *vastes troupeaux d'individus innocents et désorientés, ayant besoin*

d'une aide internationale urgente ».

REQUÉRANT D'ASILE, DEMANDEUR D'ASILE

Personne qui dépose une demande d'asile dans un pays autre que le sien. Si sa demande est acceptée, le requérant d'asile obtient un statut de réfugié, qui lui permet de s'établir dans le pays d'accueil. Si la demande est refusée, le requérant doit quitter le territoire (OSAR, 2017).

SPRAR

Sistema di protezione per richiedenti asilo e rifugiati

Centre de second accueil et d'intégration. Situé sur tout le territoire italien, le programme assure des prestations de bases telles que logement, nourriture et vêtements, ainsi que des cours d'italien et de droits civiques, du soutien psychologique et une aide à la recherche d'emploi, le temps de la procédure de demande d'asile. Les requérants peuvent y séjourner 6 mois (prolongeable à 12 mois), au-delà des quels ils devront se débrouiller par eux-mêmes (OSAR, 2016).

UNHCR

Haut-Commissariat pour les Réfugiés de l'ONU

Organisation fondée au lendemain de la deuxième guerre mondiale pour veiller aux droits des réfugiés et trouver des solutions durables pour leur retour dans le pays d'origine ou leur intégration dans le pays d'accueil (UNHCR, 2017).

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- Hertzberger H., *Leçons d'architecture*. Paris : Infolio éditions, 2010.
- Jankélévitch V., *L'irréversible et la nostalgie*. Paris : Flammarion, 1974.
- Lévy J., Lussault M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie*. Paris : Belin, 2013.
- Lofland L. H., *The public realm: exploring the city's quintessential social territory*. New York : De Gruyter, 1998.
- Lussault M., *Hyper-Lieux, les nouvelles géographies de la mondialisation*. Paris : Seuil, 2017.
- Rapoport A., *Culture, Architecture et Design*, Gollion : Infolio éditions, 2003.
- Wihtol de Wenden C., *Atlas des migrations, Un équilibre mondial à inventer*. Paris : Autrement, 2016.

ARTICLES ET PÉRIODIQUES

- Amin A., « Collective culture and urban public space », *City*, 2008/1 (n°12), pp. 5-24.
- Amphoux P., Lorenza M., « Le chez-soi dans tous les sens », *Architecture et comportement*, vol. 5, n°1, 1989, pp. 135-150.
- Breviglieri M., « De la cohésion de vie du migrant : déplacement migratoire et orientation existentielle », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2010/2 (n° 26),

- pp. 57-76.
- Breviglieri M., « Penser l'habiter, estimer l'habitabilité », *Tracés*, 2006/11 (n°23), pp. 9-14.
- Capo E., « Pour une typologie socioculturelle des campagnes italiennes. Une approche qualitative », *Bulletin de la Société géographique de Liège*, 2004 (n° 44), pp. 43-51.
- Legros O., « Les « villages d'insertion » : un tournant dans les politiques en direction des migrants roms en région parisienne ? », *Asylon(s)*, N°8, juillet 2010-septembre 2013
- Oberti M., « La société italienne, des voies originales entre tradition et modernité », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2008/4 (n° 100), pp. 115-119.
- Pattaroni L., « Le sujet en l'individu. La promesse d'autonomie du travail social au risque d'une colonisation par le proche », in Cantelli F., Genard J-L., *Action publique et subjectivité*. Paris : LGDJ, coll. « Droit et Société », vol. 46, 2007, pp. 203-218.
- Pattaroni L., Pedrazzini Y., « Délinquance, insécurité et ségrégation : l'urbanisme de la peur ou l'insoutenable développement des villes », in Jacquet P. et al, *Regards sur la terre 2010. L'annuel du développement durable : villes, changer de trajectoire*. Paris : Les Presses Sciences Po, 2010, pp. 231-240.
- Rayner H., « L'Italie, pays d'immigration, La grande mutation », *Confluences Méditerranée*, 2009 (n°68) pp. 45 à 54
- Said E. W., « Réflexions sur l'exil », in Said E. W., *Réflexions sur l'exil et autres essais*. Arles : Actes Sud, 2008, pp. 241-257.
- Simmel G., « Métropoles et mentalités », in Grafmeyer Y., Joseph I. (dir.), *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris : Editions Aubier, 1984, pp. 61-77.
- Tonnelat S., « Espace public, urbanité et démocratie », in

Charmes E., Bacqué M.-H., *Mixité sociale, et après ?*. Paris : Presses Universitaires de France, 2016.

ARTICLES DE PRESSE

AFP, « Méditerranée : l'effroyable récit de l'unique migrant survivant d'un naufrage », *L'Express*, Paris, 29 mars 2017.

Aloïse S., « Dans le sud de l'Italie, un village déserté reprend vie en accueillant des immigrés. » *Le Monde*, Paris, 26 avril 2011.

Baratta L., « Il welfare buono dei migranti, che al Sud crea ricchezza e lavoro », *LinkIesta*, Milan, 5 novembre 2016.

Candito A., « Il sindaco calabrese tra i potenti della Terra », *Repubblica*, Rome, 30 mars 2016.

Delesalle N., « C'est l'histoire de Sari, Syrien de 27 ans, parti tenter le voyage de la mort », *Télérama*, Paris, 08 septembre 2015.

Dell'Arti G., « Biographie de Domenico Lucano », *Cinquantamila*, Roma, 2 mai 2016.

Dominijanni I., « Riace, village modèle de l'accueil des réfugiés. » *Courrier international*, Paris, 7 juillet 2016.

Doyle A., « Le nombre de migrants pourrait tripler d'ici 2100 », *24heures*, Lausanne, 21 décembre 2017.

Dubois R., « Terrorisme, immigration et frontières », *Les 4 vérités*, Paris, 16 mai 2017.

Gregorius A., « The Italian town that legally gives fake money to migrants », *BBC News*, Londres, 15 juillet 2016

Jan-Hess I., « En Calabre, mafia, migrants et précarité composent un cocktail explosif », *La Cité*, Genève, novembre 2017.

Makdeche K., « Qui était Aylan Kurdi, le petit Syrien retrouvé mort sur une plage de Turquie ? », *France TV info*,

- Paris, 03 septembre 2015.
- Pennec M., « Solidarité. Les migrants ont sauvé le village de Calabre », *Ouest France*, Rennes, 2 juin 2015.
- Pistilli F., « Riace: The italian village abandoned by locals, adopted by migrants », *BBC news*, Londres, 26 septembre 2016.
- Presta B., « The much-anticipated Festival of Migrations in Acquafredda », *Yes Calabria*, Reggio di Calabria, 18 août 2015.
- Soetemondt A., « L'Union européenne survivra-t-elle à la crise migratoire ? », *Radio France Inter*, Paris, 17 mars 2016

DOCUMENTATION

- ASGI, « Country Report : Italy », Bruxelles, décembre 2016.
- IOM, « Flow Monitoring Surveys: The Human trafficking and other exploitative practices indication survey », Rome, septembre 2017.
- OSAR, « Italie : conditions d'accueil », Berne, août 2016.
- Sarti S. et al., « Guida Pratica per i titolari di protezione internazionale », Rome, 2007.
- UNHCR, « Convention et protocole relatifs au statut des réfugiés », Genève, 2007.
- UNHCR, « Italy : Sea arrivals dashboard », Genève, novembre 2017.
- UNO, « Déclaration universelle des Droits de l'Homme », Paris, 1948.
- SPRAR, « Rapporto annuale SPRAR 2016 », Rome, avril 2017.

ÉMISSIONS RADIOS

Agier M., « L'hospitalité aujourd'hui », *Les Cours du Collège de France*, France Culture, Paris, 16 décembre 2016.

FILMS ET VIDEOS

Cittalia Fondazione Anci Ricerche, *Sprar in comune: Sant'Alessio in Aspromonte e le storie di ordinaria accoglienza*, 2017.

Aiello S., Catella C., *Un paese di Calabria*, 2016.

Jiménez S., *Riace abre la puerta*, 2016.

ENTRETIENS

Entretien avec Isabel Jan-Hess, journaliste indépendante, Lausanne, 6 décembre 2017.

Entretien avec Luigi De Filipis, médecin responsable de la coopérative Coopisa à Sant' Alessio in Aspromonte, correspondance électronique, 15 décembre 2017.

Entretien avec l'association Don Vincenzo Matrangolo, coopérative présente à Acquaformosa, correspondance électronique, 18 décembre 2017.

SITES INTERNET

<http://assmatrangolo.it/>

<http://www.asgi.it/>

<http://www.istat.it/>

<http://www.larousse.fr/>

<http://migration.iom.int/europe/>

<http://www.osar.ch/>

<http://www.riacecittafutura.org/>

<http://www.sprar.it/>

<http://www.unhcr.org/>

ICONOGRAPHIE

Toutes les illustrations ont été réalisées par les auteures.